



Commission scolaire  
de l'Or-et-des-Bois

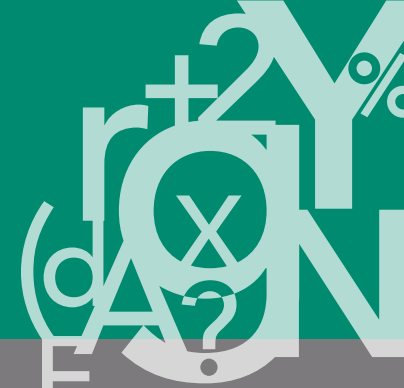
# RAPPORT ANNUEL

2011-2012

**Éducation**  
UNE RESSOURCE NATURELLE!



# TABLE DES MATIÈRES



Mot du président et de la directrice générale	1	Service des communications	25
Le conseil des commissaires	2	Service des ressources financières	26
Vos commissaires en 2011-2012	2	Service des ressources matérielles et informatiques	27
Quelques décisions du conseil en 2011-2012	3	Service des ressources humaines	29
Les différents comités du conseil des commissaires	3	Des écoles et des centres engagés à la réussite des élèves	30
Rapport du commissaire à l'éthique et à la déontologie	3	Les conventions de gestion et de réussite des écoles et des centres	30
Rapport du protecteur de l'élève	4	Les écoles primaires	31
Comité de parents	4	École alternative Papillon-d'Or	31
Comité consultatif de services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA)	4	École Charles-René-Lalande	31
Le Grand Rendez-vous CSOB, une occasion de faire rayonner l'éducation!	5	École institutionnelle Chanoine-Delisle et Pavillon St-Paul	32
Portrait de notre commission scolaire	6	École des Explorateurs	32
Notre planification stratégique 2010-2015	7	École Louis-Querbes	32
Faits saillants et réalisations	8	École Notre-Dame-de-Fatima	32
Les lauréats des prix de la persévérance	11	École Notre-Dame-de l'Assomption	33
Tableau des honneurs	11	École Notre-Dame-du-Rosaire	33
La convention de partenariat : un levier pour la réussite	13	École Saint-Joseph	33
But 1 : La diplomation et la qualification avant l'âge de 20 ans	14	École Saint-Philippe	33
Objectif 1 - Augmenter de 10 % le taux de diplomation et de qualification	14	École Saint-Isidore	34
Objectif 2 - Diminuer le décrochage	16	École Saint-Sauveur	34
But 2 : L'amélioration de la langue française	17	École Sainte-Lucie	34
But 3 : L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite chez nos élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage	18	École Sainte-Marie	34
But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire	19	Les écoles secondaires	35
But 5 : Augmentation du nombre d'inscriptions en formation professionnelle	20	École secondaire La Concorde	35
Rapport des services administratifs	22	École secondaire Le Transit	35
Service des ressources éducatives et du transport scolaire	22	École secondaire Le Tremplin	35
Service du secrétariat général	25	Polyvalente Le Carrefour	35
		Les centres de formation	36
		Centres de formation générale des adultes	36
		Centre de formation professionnelle Val-d'Or	36
		Centre national des mines	36

# MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



MERCI D'AGIR POUR RÉUSSIR...  
L'ÉDUCATION EST UNE  
RESSOURCE NATURELLE!

C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport annuel 2011-2012 de notre Commission scolaire. Pour nous, c'est un moment privilégié de faire connaître à toute la population ce qui a été accompli et réalisé au cours de la dernière année par nos établissements et nos services. Vous constaterez que la Commission scolaire de l'Or-et-des Bois continue de tout mettre en œuvre pour assurer à sa clientèle des services de qualité et des projets inspirants dans tous ses établissements.

Vous aurez également l'occasion de prendre connaissance des résultats obtenus au chapitre de la persévérance et de la réussite sco-

laires de nos élèves et des mesures que nous avons prises, des interventions que nous avons menées, pour instruire, qualifier et socialiser nos 6 000 élèves.

Ce rapport traduit bien notre volonté d'améliorer la réussite de nos élèves, notre ouverture et notre transparence envers la communauté. Il a été rédigé autour de la planification stratégique et de la convention de partenariat 2010-2015. Cette dernière se traduit par une action collective qui engage la communauté éducative à l'amélioration de la qualification et de la diplomation de ses jeunes et adultes.

Les succès et les réussites de l'an-

née 2011-2012, nous les devons avant tout à notre personnel qu'ils soient enseignants, professionnels, membres du personnel de soutien, cadres, directions d'établissement et commissaires. Nous ne pouvons que saluer leur apport exceptionnel à la réussite de chaque élève jeune et adulte.

Nous nous en voudrions de ne pas remercier les parents et nos partenaires, qui méritent notre plus haute considération pour leur contribution à notre mission éducative sur le territoire de la MRC. C'est par la mobilisation du milieu que nous contribuons au développement social, culturel et économique fort et prospère.

Gaétan Gilbert  
Président de la Commission scolaire  
de l'Or-et-des-Bois

Johanne Fournier  
Directrice générale de la  
Commission scolaire de  
l'Or-et-des-Bois

# LE CONSEIL DES COMMISSAIRES

Le conseil est formé de 19 commissaires qui veillent à la réalisation de la mission de la Commission scolaire. Il assure une saine gestion des fonds publics, tout en offrant des services éducatifs qui répondent aux besoins et aux préoccupations de notre milieu.

## LE RÔLE DU COMMISSAIRE EST :

- d'écouter les demandes des parents et des citoyens et les soumettre au conseil;
- de prendre des décisions pour assurer la qualité des services éducatifs des écoles et des centres;
- d'assurer la répartition équitable des ressources, en fonction des besoins particuliers des écoles et des centres, pour donner les mêmes chances de réussite à tous nos élèves;
- de promouvoir les réussites de nos écoles, nos centres de formation et de notre système public d'éducation.

## DES NOUVEAUX COMMISSAIRES

Le conseil des commissaires a accueilli en 2011-2012, trois nouveaux commissaires dans les circonscriptions de Val-Senneville, Sullivan et TNO-Lac Fouillac. La loi sur les élections scolaires étant suspendue depuis juin 2010, les postes vacants des commissaires ont été comblés par voie de nomination parmi les candidatures reçues. Également, comme prescrit dans la Loi sur l'instruction publique, deux commissaires parents ont été assermentés pour une période d'un an.

## VOS COMMISSAIRES EN 2011-2012

				
<b>Gaétan Gilbert*</b> Président du conseil des commissaires Val-d'Or – Centre Hospitalier	<b>Janik St-Pierre*</b> Vice-présidente du conseil des commissaires Val-d'Or – Mobile	<b>Sylvie Hébert*</b> Présidente du comité exécutif Val-d'Or – Parc industriel	<b>Sylvie Boucher*</b> Vice-présidente du comité exécutif Val-d'Or – Lemoyne	<b>Nancy Girard°</b> Val-Senneville
				
<b>Guylaine Filion*</b> Senneterre	<b>Carole Poirier-Boutin*</b> Senneterre paroisse – Belcourt	<b>Monique Baribeault</b> Cadillac – Rivière-Héva	<b>Katy St-Pierre°</b> TNO Lac Fouillac – Malartic	<b>Ruth Tremblay*</b> Malartic – Dubouison
				
<b>Jacques Lemoine</b> Vassan – Sullivan	<b>Jacques Roussel°</b> Sullivan	<b>Brigitte Gagnon</b> Val-d'Or – Plage Lemoyne	<b>Ginette McFadden</b> Dubouison – Val-d'Or	<b>Sylvain Collard</b> Val-d'Or – Fatima
				
<b>Marc-Antoine Jetté*</b> Val-d'Or – Quebeco	<b>Guylaine Mercier</b> Val-d'Or – Le Carrefour	<b>Christiane Richard°*</b> Commissaire parent Secteur primaire	<b>Guy St-Amant*</b> Commissaire parent Secteur secondaire	

\* Membre du comité exécutif

° Nouveau commissaire

## LES DIFFÉRENTS COMITÉS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Différents comités du conseil des commissaires travaillent sur des dossiers particuliers :

- le comité exécutif
- le comité de gouvernance et d'éthique
- le comité de vérification
- le comité des ressources humaines.

## RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE

M. Fernand Roy, commissaire à l'éthique et à la déontologie, indique dans son rapport 2011-2012 qu'aucune plainte ne lui a été transmise.

## QUELQUES DÉCISIONS DU CONSEIL

Au cours de l'année 2011-2012, le conseil des commissaires a notamment :

- Adopté les orientations budgétaires de la Commission scolaire;
- Adopté une nouvelle Politique et règles relatives aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction;
- Adopté la Politique linguistique de la Commission scolaire;
- Adopté le calendrier de conservation des documents de la CSOB;
- Adopté le Plan triennal de répartition et de destination de l'ensemble des immeubles de la Commission scolaire;
- Effectué un suivi quant aux frais exigés aux parents afin de maintenir des frais équitables et raisonnables;
- Adopté les critères d'inscription et le calendrier scolaire;
- Procédé à l'évaluation de la directrice générale;
- Octroyé une servitude de passage et de non construction en faveur de Télébec et d'Hydro-Québec pour le développement d'un projet domiciliaire;
- Octroyé les différents contrats d'une valeur de 100 000 \$ et plus.
- Rencontré les élus et les membres des conseils d'établissements des trois secteurs : Malartic, Val-d'Or et Senneterre.



## RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Pour l'année 2011-2012, le protecteur de l'élève, monsieur Louis-Marie Chabot, a reçu deux appels.

Le premier appel provenait d'un parent d'un enfant fréquentant une classe de 1<sup>re</sup> année de la région de Val-d'Or. Le parent se plaignait de la suspension de l'enfant à la suite de problèmes de comportement. Après discussion, monsieur Chabot a suspendu son intervention, dans l'attente que le parent contacte la direction de l'école et la responsable des plaintes de la Commission scolaire conformément à la politique de la Commission scolaire. Le parent n'ayant pas donné suite, le dossier a été fermé sans que le protecteur de l'élève n'émette de recommandation.

Le deuxième appel concernait le transport scolaire. Dans leur plainte, les parents d'un enfant fréquentant une classe de 1<sup>re</sup> année de la région de Senneterre se déclaraient insatisfaits de la décision et des mesures prises par la secrétaire générale de la Commission scolaire, agissant à titre de responsable de l'examen des plaintes. Après examen, le protecteur de l'élève a conclu que la plainte des parents était bien fondée. Par contre, il a déclaré que les mesures prises par la Commission scolaire étaient appropriées et a recommandé au conseil des commissaires de maintenir les mesures exigées de la compagnie de transport. Le conseil des commissaires a entériné la recommandation du protecteur de l'élève lors de la séance du 20 décembre 2011.

## COMITÉ DE PARENTS

Le comité de parents est formé d'un représentant de chaque établissement du primaire et du secondaire ainsi que d'un parent représentant le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA). Son rôle consiste à représenter les intérêts des parents au sein de la Commission scolaire. Le comité de parents participe activement aux consultations avec la Commission scolaire sur divers sujets tels que le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2012, les actes d'établissement, le calendrier scolaire et les critères d'inscription, le dépliant sur les choix de cours, la recommandation de candidats aux postes de commissaires, les objectifs, principes et critères de répartition budgétaires. Il reçoit de l'information sur les réalisations de la Commission scolaire et de ses établissements, ainsi que sur les changements dans le monde de l'éducation, par exemple le bulletin unique, l'anglais intensif... Ils discutent de différents sujets qui les préoccupent tels que la tarification unique du transport scolaire, l'intimidation dans les établissements, les campagnes de financement, la structure des commissions scolaires et les compressions budgétaires et les besoins en formation des parents. Dans cette optique, le comité a tenu deux formations pour les parents en 2011-2012, soit une formation sur le conseil d'établissement et une seconde sur les projets dans les écoles.

## COMITÉ CONSULTATIF DE SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (EHDA)

Ce comité donne son avis sur les services éducatifs offerts aux élèves HDAA et vise l'amélioration des services. Les membres du comité ont reçu une présentation de la directrice des ressources éducatives pour répondre aux inquiétudes face au programme d'anglais intensif pour les élèves de la 6<sup>e</sup> année. Les nouveaux outils suite à la mise en place pour les écoles québécoises du bulletin et du plan d'intervention uniques ont également été présentés. Finalement, le comité consultatif a décidé de porter à l'attention de la CSOB deux recommandations pour améliorer la réussite des ÉHDAA. Celles-ci portent sur l'embauche d'un(e) ergothérapeute et sur la possibilité de devancer la séance d'affectation des TES et préposés(es). Il sera aussi proposé d'offrir au moins trente-cinq heures aux TES.

## LE GRAND RENDEZ-VOUS CSOB, UNE OCCASION DE FAIRE RAYONNER L'ÉDUCATION!

Le 17 janvier 2012, le conseil des commissaires a tenu, pour une seconde année, sa soirée publique de reddition de comptes. Cette soirée, appelée le Grand Rendez-vous CSOB, a permis de présenter les réalisations de l'année scolaire 2010-2011 ainsi que de présenter les défis et les principaux éléments de la convention de partenariat. Différents témoignages d'employeurs, de membres des comités de persévérance locaux et du président de la Chambre de commerce de Val-d'Or ont permis de mettre en valeur l'importance de l'éducation sur notre territoire. Un élève de la formation générale des adultes et une élève du secondaire inscrite au Pré-DEP ont partagé leur vécu et leurs expériences d'apprentissage, ce qui a permis d'illustrer de façon vivante et concrète les propos. Les priorités à l'égard de l'éducation sur notre territoire ont été au cœur des présentations. Les témoignages vidéo sont disponibles sur notre site Internet au [www.csob.qc.ca](http://www.csob.qc.ca)



PROLOGUE  
5

PROLOGUE

# PORTRAIT DE NOTRE COMMISSION SCOLAIRE



PRÈS DE **6100 ÉLÈVES**

**AU PRIMAIRE 2882**

**AU SECONDAIRE 2326**

**EN FORMATION  
PROFESSIONNELLE 618**

**EN FORMATION GÉNÉRALE  
AUX ADULTES 312**

UN PARC IMMOBILIER  
COMPOSÉ DE **24 BÂTIMENTS**

**14 ÉCOLES PRIMAIRES**

**4 ÉCOLES SECONDAIRES**

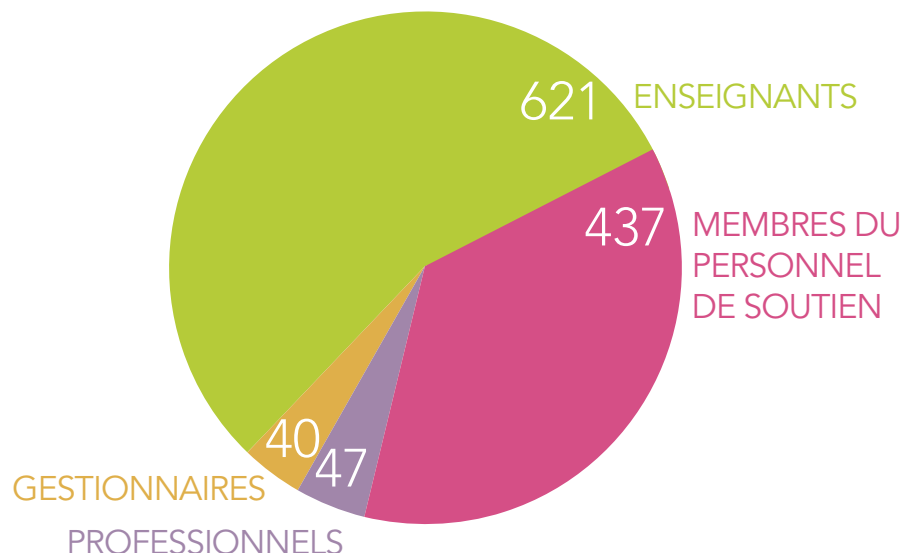
**3 CENTRES DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES**

**1 CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

**1 CENTRE ADMINISTRATIF**

**1 ÉTABLISSEMENT** regroupant des **SERVICES JEUNESSE** entre autres le service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) et le Carrefour jeunesse-emploi d'Abitibi-Est.

PLUS DE **1100 EMPLOYÉS**



UN BUDGET  
TOTAL DE **71 M \$**

**76% DU BUDGET EN SERVICES  
DIRECTS AUX ÉLÈVES**

**6% EN COÛTS ADMINISTRATIFS**

**7% DE REVENUS PROVENANT DES  
TAXES SCOLAIRES**



# PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2010-2015



SOUS LE THÈME « APPRENDRE SANS LIMITES », LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE SE POURSUIT JUSQU'EN 2015. ELLE RÉAFFIRME LA MISSION PREMIÈRE DE NOTRE ORGANISATION SOIT D'OFFRIR ET D'ASSURER À NOS ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES L'ACCÈS À DES SERVICES ÉDUCATIFS DE QUALITÉ LES MENANT À UNE QUALIFICATION OU À UNE DIPLOMATION À LA FIN DE LEUR PARCOURS SCOLAIRE.

LA COMMISSION SCOLAIRE, EN COMPLÉMENTARITÉ AVEC SES ÉTABLISSEMENTS, S'ENGAGE À OFFRIR LE SOUTIEN ET L'ACCOMPAGNEMENT NÉCESSAIRES POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES.

CHACUN DE NOUS, PARENTS, MEMBRES DU PERSONNEL ET DE LA COMMUNAUTÉ, A LE POUVOIR D'AGIR SUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE. LA RÉUSSITE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!

# FAITS SAILLANTS ET RÉALISATIONS



## ORIENTATION 1

### Développer l'engagement et la collaboration de tous les acteurs

#### L'ÉLÈVE

- Interventions accrues en classe sur la lecture, l'écriture et les mathématiques
- Tenue d'une « Journée carrière » avec la collaboration du Carrefour-jeunesse emploi pour développer des aspirations professionnelles auprès des adolescents

#### LE PERSONNEL

- Formation et perfectionnement sur les pratiques pédagogiques en milieu défavorisé et sur la communication école et famille
- Soutien et accompagnement auprès du personnel de direction sur le leadership pédagogique

#### LES PARENTS

- Présentation de trois conférences pour soutenir les parents dans l'accompagnement de leur enfant (Les Rendez-vous RAP) portant sur la prévention de la violence, la bienséance et le savoir-vivre ainsi que sur la vie d'adolescent et la santé mentale
- Guide d'accompagnement à l'intention des parents pour le choix de cours

#### LA COMMUNAUTÉ

- Partenariats avec les entreprises et organismes par des activités de sensibilisation sur la persévérance (tables locales de persévérance)
- Campagne de préparation aux examens

## L'HARMONIE AU PRIMAIRE EN CONCERT

Dans le cadre du projet Harmonie au primaire, 27 élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, provenant de six écoles de notre Commission scolaire, apprennent à jouer d'un instrument à vent. Ces élèves ont participé à des répétitions hebdomadaires en plus de deux classes de maîtres, supervisées par les professeurs du Conservatoire de Val-d'Or, pour perfectionner leur technique à l'instrument. Ils ont présenté le fruit de leurs efforts lors d'un concert amical en mai 2012, à la salle Félix Leclerc, à Val-d'Or. Les instruments utilisés par nos jeunes musiciens ont été gracieusement prêtés par la Commission scolaire et l'Harmonie le Vent de l'Or et les répétitions avaient lieu dans les locaux du Conservatoire au Centre Culturel.

## LE GROUPE IMPACT SCOLARISATION

Le Groupe Impact Scolarisation qui vise à favoriser la persévérance scolaire sur le territoire de la Vallée-de-l'Or, a organisé pour une 12<sup>e</sup> année consécutive une semaine de présentation des métiers et des différents parcours scolaires pour les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire et les élèves des parcours particuliers. Pendant toute une semaine, une quarantaine de travailleurs rencontrent près de 500 élèves des écoles Le Tremplin de Malartic, La Concorde de Senneterre et de la Polyvalente Le Carrefour afin de les motiver à poursuivre leurs études.

## ORIENTATION 2

# Le soutien, la formation et l'encadrement du personnel

- Formation auprès du personnel pour l'accompagnement des élèves ayant des troubles de comportement
- Développement professionnel et plans de formation des établissements soutenus par le Service des ressources éducatives et le Service des ressources humaines
- Perfectionnement collectif par des conférences sur la persévérance scolaire offert à l'ensemble du personnel

### POUR AIDER NOS ÉLÈVES À PERSÉVÉRER, IL NOUS FAUT MIEUX LES CONNAÎTRE ET LES ACCOMPAGNER.

La Commission scolaire a mobilisé l'ensemble de son personnel lors de la tenue d'une deuxième « Journée de la persévérance scolaire » en février 2012. Pour l'occasion, deux conférences ont été présentées au Théâtre Télébec; l'une portant sur la génération C et sur le portrait de leurs habitudes informatiques, avec Julia Gaudreault-Perron du CÉFRIO et la seconde conférence de François Tarrab portait sur les relations entre les membres du personnel et l'élève pour favoriser leur motivation et leur persévérance.

### L'ANIMATION, L'ENCADREMENT ET L'ORGANISATION DE LA COUR D'ÉCOLE DES SUJETS CAPTIVANTS POUR LES SERVICES DE GARDE ET LES SURVEILLANTES D'ÉLÈVES.

Un enfant qui joue bien apprend bien! Ainsi, depuis septembre 2011, la Commission scolaire dispense de la formation au personnel des services de garde et aux surveillantes d'élèves portant sur l'animation, l'encadrement et l'organisation. Neuf capsules de formation, leur seront offertes sur une période de trois ans, à raison de trois capsules par année, d'une durée de 2 h 30 chacune. Ces formations dispensées par une éducatrice physique bénévole, en collaboration avec Québec en forme et la kinésiologue du Centre de santé et de services sociaux sont très appréciés des participantes, qui se sentent mieux outillées pour intervenir.

## ORIENTATION 3

# La contribution au développement de la communauté et de la région

- Rencontre des partenaires pour faire l'état de situation sur les préoccupations sociales et l'amélioration des conditions de vie des jeunes dans la MRC de la Vallée-de-l'Or (15 mai 2012)
- Soutien aux jeunes sans aucune qualification et référence aux organismes communautaires par le Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)
- Participation aux séjours exploratoires de Place aux jeunes pour soutenir le retour en région

### « La Vallée-de-l'Or, une histoire à découvrir... », une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) unique

La MRC de la Vallée-de-l'Or (MRCVO), en collaboration avec la Commission scolaire, a lancé en septembre 2011 une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) intitulée « La Vallée-de-l'Or, une histoire à découvrir... », qui permettra d'enseigner l'histoire et la géographie de notre territoire aux élèves de 5<sup>e</sup> année de nos écoles primaires. Celle-ci s'inscrit dans la Politique d'accueil des nouveaux arrivants de la MRCVO. Des SAÉ semblables existent au niveau secondaire, mais c'est la première fois qu'elle s'applique à des élèves du primaire. Une conseillère pédagogique de la CSOB a participé à la conception de celle-ci afin de s'assurer qu'elle soit conforme aux exigences pédagogiques en vigueur.

### **Le Service aux entreprises, une valeur ajoutée pour une main-d'œuvre qualifiée en région**

En 2011-2012, une soixantaine d'offres de service ont été réalisées en entreprise pour répondre aux différents besoins en formation minière, informatique, simple comptable, anglais et plomberie. De plus, le Service aux entreprises a formé tout près de 500 personnes en formation modulaire du travailleur minier (FMTM). Une grande diversité de formations a également été offerte en soirée à la population tout au long de l'année : santé et sécurité sur les chantiers de construction, anglais, espagnol, décoration intérieure et informatique.

### **Une sensibilisation à la culture autochtone**

Dans le cadre de la Semaine de sensibilisation à la lutte contre la discrimination raciale en mars de chaque année, de nombreuses écoles participent avec leurs élèves à la Marche Gabriel Commanda. En collaboration avec le Centre d'amitié autochtone, des activités ont eu lieu au cours de l'année. Par exemple, l'équipe de Contes et brioches Rotary s'est déplacé à l'École Amikobi du Lac Simon pour participer à un échange culturel. Une chorale de 19 élèves de l'école Notre-Dame-de-Fatima et de l'école alternative Papillon-d'Or, une animatrice, un musicien et une enseignante retraitée bénévole ont procédé à la lecture d'un conte avec animation musicale folklorique. Par la suite des échanges ont eu lieu entre les élèves autochtones et allochtones. Dans ce même ordre d'idée, un nouveau cours optionnel de culture autochtone est offert aux élèves de la Polyvalente Le Carrefour. Ce cours a notamment comme objectifs de créer des ponts entre les deux cultures, pallier la méconnaissance de l'histoire des autochtones, développer un jugement critique chez les élèves et la fierté de son identité pour les élèves autochtones.

### **La reconnaissance de notre expertise minière**

- Participation de quatre élèves en conduite de machines de traitement du minerai (CMTM) à un stage de fin de formation dans une usine de traitement au Burkina Faso en Afrique
- Accueil de 17 nouveaux arrivants (nés à l'extérieur du Canada) parmi les élèves dans les programmes d'extraction de minerai et de forage au diamant
- Accueil de sept dirigeants de la mine Managem du Maroc, venus suivre une formation de formateurs en mai dernier, dans le but d'implanter un centre de formation dans leur pays
- Visite du président de la chambre de commerce du Mali et du directeur général d'Éducation internationale au Centre National des mines
- Deux missions ont été réalisées en 2011-2012 à Madagascar dans le but d'accompagner la minière à former sa main-d'œuvre
- Des discussions sont en cours avec quelques pays d'Afrique présentement dont la Guinée, le Congo, le Burkina Faso et Madagascar qui souhaitent bénéficier de notre expertise
- Formation dans les entreprises minières au plan local, régional, national et international

### **La mobilisation pour la persévérance scolaire et la qualification de nos élèves par un engagement politique des élus scolaires**

- Présence accrue dans la communauté pour valoriser l'éducation et agir sur la persévérance
- Alliances avec le milieu social et économique par la remise de prix pour reconnaître l'apport exceptionnel de partenaires et de personnes à la persévérance scolaire.
- Participation à la rencontre régionale des partenaires socio-économiques des commissions scolaires en avril 2012, organisée par l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue.

## LES LAURÉATS DES PRIX DE LA PERSÉVÉRANCE



**FILON DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE** remis à une entreprise par la Chambre de commerce de Val-d'Or, Gala des entreprises :  
**RESSOURCE MENITIK**



**MILLÉNIUM DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE** remis à une entreprise par la Corporation de développement économique de Senneterre, au Gala des Milléniums :  
**MODULABEC INC.**



**PRIX PARTENAIRE DE LA RÉUSSITE** remis par la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois à un organisme qui soutient la persévérance scolaire, lors du Grand Rendez-vous :  
**CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI D'ABITIBI-EST (CJAE)**



**MIROIR DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE** remis à une personne significative par le Conseil Territorial jeunesse d'Abitibi-Est à l'occasion du Gala des miroirs :  
**MONSIEUR TYWRIN CHIEF**

## TABLEAU DES HONNEURS

**PRIX PARTENARIAT ÉCOLE, FAMILLE ET COMMUNAUTÉ EN 2012** remis par l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue au projet « Mon modèle de persévérance » réalisé par : **Le comité de persévérance de Senneterre et les écoles du milieu** (Chanoine-Delisle et La Concorde)



**JACQUES CORMIER**, médaillé de bronze de l'Ordre du mérite scolaire, Fédération des commissions scolaires du Québec

**UN HOMME ENGAGÉ QUI LAISSE SA MARQUE!** Directeur de la formation générale des adultes à la fin de sa carrière, Jacques Cormier a passé plus de 33 ans au sein de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois, comme enseignant, conseiller pédagogique et directeur d'école et de centre. Extrêmement dévoué à l'organisation, il a cherché tout au long de sa carrière à augmenter la qualité des services offerts tant aux élèves qu'aux parents et à développer des partenariats pour faire rayonner l'organisation et ses valeurs.



**MONSIEUR TYWRIN CHIEF**

# TABLEAU DES HONNEURS suite

## DES HONNEURS ÉDUCATIFS

**1<sup>er</sup> prix régional des prix de reconnaissance en lecture** « J'ai la tête à lire » remis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : **Le Cercle de lecture de l'école secondaire Le Transit**



### Prix bâtisseur 2012

remis à Alfred Racette, conseiller pédagogique retraité et très actif au Centre de formation professionnelle Val-d'Or, remis à l'occasion de la cérémonie de clôture des Olympiades régionales de la formation professionnelle.



**Médaille de bronze** pour Simon Joannette-Plasse, élève du programme de carrosserie au Centre de formation professionnelle Val-d'Or, aux compétitions provinciales des Olympiades de la formation professionnelle et technique à Québec. Il s'est également emparé de la 5<sup>e</sup> place aux finales nationales des Olympiades de la formation professionnelle et technique à Edmonton.



## GÉNIES EN HERBES

**1<sup>re</sup> place régionale** à la compétition de Génies en herbe par les élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école alternative Papillon-d'Or.

**1<sup>re</sup> place sur la scène provinciale** de l'équipe de Génies en herbe de 4<sup>e</sup> secondaire de la Polyvalente Le Carrefour au 20<sup>e</sup> Tournoi des Jeunes démocrates.

## DES HONNEURS ENTREPRENEURIAUX

**Prix régional en entrepreneuriat** pour le projet d'Opération enfant-soleil avec les élèves du 1<sup>er</sup> cycle de l'école secondaire **Le Tremplin** (plus de 1000 \$ amassé pour soutenir la fondation), au **Concours québécois en entrepreneuriat**.

## LES HONNEURS SCIENTIFIQUES

**1<sup>er</sup> prix provincial au Défi génie inventif**, par deux élèves de l'école secondaire Le Tremplin



## LES HONNEURS SPORTIFS

**Laurence Trudel**, athlète par excellence de la ligue juvénile AAA, 2<sup>e</sup> division, en basketball, élève de 5<sup>e</sup> secondaire de la Polyvalente Le Carrefour.

Félicitations aux élèves-athlètes du **Filon de l'Abitibi-Témiscamingue** inscrits aux programmes sport-études en golf et hockey (Bantam AA et Midget Espoir) pour leur **participation aux compétitions régionales et provinciales**.



# LA CONVENTION DE PARTENARIAT

13

un levier  
pour la  
réussite

LA CONVENTION DE PARTENARIAT EST UN CONTRAT ÉTABLI ENTRE LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT ET LA COMMISSION SCOLAIRE JUSQU'EN 2015. CETTE CONVENTION VISE À ACCROÎTRE LA RÉUSSITE SCOLAIRE DE NOS ÉLÈVES, EN MISANT SUR CINQ GRANDS BUTS DÉTERMINÉS PAR LA MINISTRE. **L'OBJECTIF EST D'ATTEINDRE 80 % DE QUALIFICATION ET DE DIPLOMATION D'ICI 2020.** LES CONVENTIONS DE GESTION ET DE RÉUSSITE DES ÉCOLES ET DES CENTRES, SONT ENTRÉES EN VIGUEUR À LA RENTRÉE SCOLAIRE 2011-2012 ET NOUS PERMETTRONS D'ATTEINDRE LES CHANGEMENTS ESCOMPTÉS.

EN TENANT COMPTE DES ENJEUX ÉDUCATIFS DE NOTRE TERRITOIRE, DES CIBLES DE TRAVAIL ONT ÉTÉ IDENTIFIÉES POUR ATTEINDRE DES RÉSULTATS BIEN PRÉCIS. L'ANALYSE DES ACTIONS ET LE SUIVI ANNUEL DES RÉSULTATS PERMETTRONT UNE PLUS GRANDE RÉUSSITE DES ÉLÈVES.

# 5 GRANDS DÉFIS D'ICI 2015



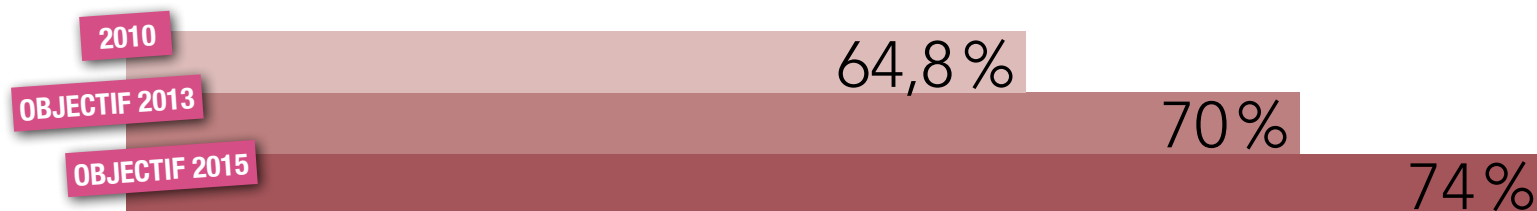
- ✓ L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans
- ✓ L'amélioration de la langue française
- ✓ L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite chez nos élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

- ✓ L'amélioration pour un environnement sain et sécuritaire
- ✓ L'augmentation du nombre d'inscriptions en formation professionnelle

## ✓ BUT 1 : LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

**OBJECTIF 1** - AUGMENTER DE 10 % LE TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION SUR UN PARCOURS DE 7 ANNÉES D'ÉTUDES.

14



Cibles :

Réduire les retards d'apprentissage en lecture, écriture et mathématique au primaire et au secondaire



## Nos pistes de travail

- Utilisation en classe de de stratégies efficaces pour améliorer la lecture, l'écriture et les mathématiques
- Enrichissement dans les bibliothèques scolaires au primaire et au secondaire
- La bibliothécaire de la Commission scolaire a réalisé un portrait de certaines bibliothèques scolaires en vue de faire un inventaire et de permettre aux équipes-écoles de faire l'acquisition de livres répondant aux différents profils de lecteurs.
- Formation du personnel enseignant sur le continuum en lecture
- Suivi annuel des résultats en lecture des élèves qui ont débuté leur 1<sup>re</sup> année en 2009-2010 et qui termineront leurs études secondaires en juin 2020. \*

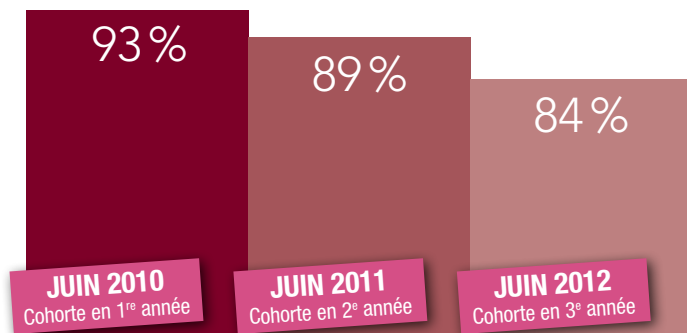


## Le continuum en lecture permet aux enseignants de :

- développer des stratégies d'observation du développement de la compétence à lire
- de s'approprier le profil des lecteurs
- de mettre en œuvre des pratiques de lecture variées et efficaces en lien avec la littérature jeunesse
- de s'approprier des stratégies d'intervention adaptées aux besoins des élèves
- d'expérimenter des pratiques de gestion de classe différenciées

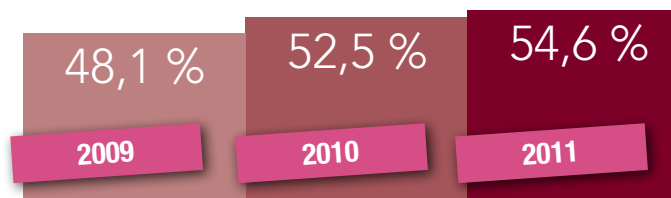
En 2011-2012, une 4<sup>e</sup> cohorte d'enseignants ont suivi la formation du continuum en lecture.

## \*TAUX DE RÉUSSITE DE LA COHORTE D'ÉLÈVES QUI TERMINERONT EN 2020



En juin 2012, 84 % des élèves, maintenant en 3<sup>e</sup> année, ont une note de 60 % et plus. Les taux de réussite entre les filles et les garçons sont semblables. Toutefois, l'analyse a permis de dégager un écart entre les garçons (21 %) et les filles (14 %) pour les élèves qui se situent entre 55 % et 65 %. Ce sont nos élèves à surveiller. Nous poursuivrons le suivi rigoureux de ces élèves qui termineront en 2020 pour s'assurer de les amener dans une voie qualifiante.

## TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION SUR UN PARCOURS DE 5 ANS



Le taux de diplomation et de qualification sur un parcours de 5 ans est très encourageant. Il progresse de façon significative depuis 2009, passant de 48,1 % à 54,6 %.

# ✓ BUT 1 : LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

## OBJECTIF 2 - DIMINUER LE DÉCROCHAGE

2009-2010

20%

2013

18%

2015

15%

### Cibles :

Accentuer la mobilisation sur la persévérance scolaire.

Des partenaires mobilisés pour soutenir le milieu scolaire et agir sur la persévérance

- Corporation Victoire, secteur de Malartic
- Comité de réussite et de persévérance, secteur de Senneterre
- Comité Action Réussite, secteur de Val-d'Or

Pour agir sur la persévérance scolaire, les études démontrent qu'il faut intervenir selon les réalités des milieux. C'est dans cette perspective que, dans les trois différents secteurs de notre territoire, des entreprises, des organismes et des représentants des écoles travaillent ensemble à trouver des solutions pour faire valoir l'importance de l'éducation et soutenir la persévérance des élèves.

Le taux de rétention des élèves au Centre de formation professionnelle et au Centre national des mines a augmenté de 4 % depuis un an.

### Pistes de travail :

- Interventions pour faciliter les moments de transition :
  - l'entrée à la maternelle,
  - de la maternelle à la première année,
  - du primaire au secondaire,
  - du secondaire à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle.
- Campagne de valorisation sur l'importance de la période de choix de cours et la préparation aux examens de fin d'année scolaire.
- Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA), **un service personnalisé pour ceux qui ont abandonné leurs études.**
- Mobilisations locales pour soutenir la persévérance scolaire.

### Passage primaire et secondaire

Les études démontrent que la transition du primaire au secondaire est souvent une source d'inquiétudes pour les élèves. Ainsi, le projet « Pour un bon passage au Transit », réalisé en janvier 2012, a permis de réunir les meilleures pratiques pour faciliter le passage du primaire au secondaire, tout en faisant rayonner une image positive de l'école et de ses programmes. Près de 275 élèves de 6<sup>e</sup> année provenant de dix écoles du secteur de Val-d'Or et de la communauté de Kitchisakik, ont vécu une journée d'intégration complète à l'école secondaire Le Transit. Ce projet a permis de faire vivre une expérience différente, rassurante et enrichissante aux jeunes. La journée d'intégration planifiée permet aux élèves de comprendre et de vivre les différents changements, accompagnés d'un élève tuteur de 1<sup>er</sup> secondaire.



## BUT 2 : L'AMÉLIORATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

### OBJECTIF : AMÉLIORER L'ÉCRITURE

Les résultats au bulletin de juin pour les élèves de 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> secondaire et aux épreuves obligatoires en écriture du Ministère pour ceux de 5<sup>e</sup> secondaire sont nos points de références pour vérifier l'amélioration de l'écriture chez nos élèves.

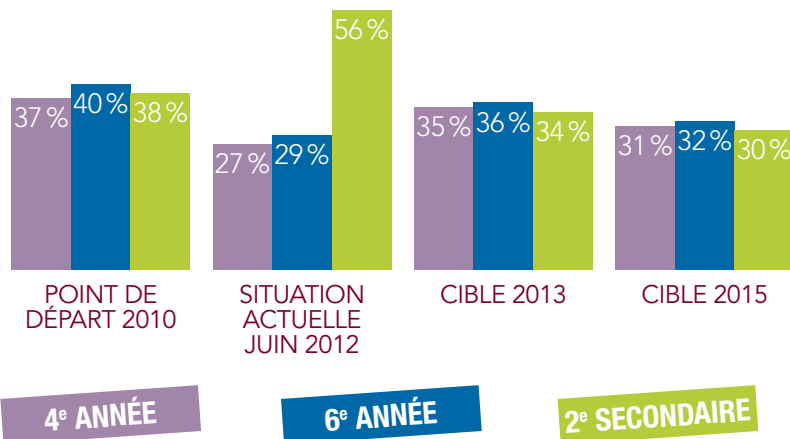
#### Cibles :

- Diminuer le pourcentage d'élèves ayant 65 % et moins en écriture, en 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> année et secondaire 2
- Augmenter le taux de réussite des élèves de 5<sup>e</sup> secondaire

#### Pistes de travail :

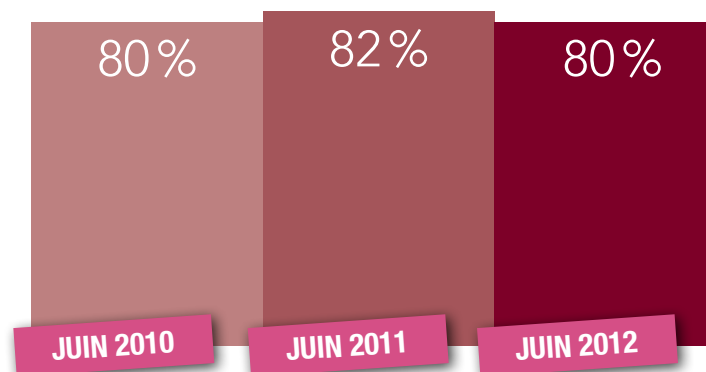
- Priorisation sur l'orthographe d'usage et grammaticale
- Utilisation du référentiel grammatical
- Ateliers visant le plaisir d'écrire

### POURCENTAGE DES ÉLÈVES AYANT MOINS DE 65 % EN ÉCRITURE



Ces résultats nous démontrent une belle diminution du pourcentage d'élèves ayant 65% et moins en écriture au primaire, soit en 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Par contre, en 2<sup>e</sup> secondaire, une augmentation importante du nombre d'élèves amène chacune des écoles secondaires à revoir les stratégies utilisées et à poursuivre le développement de nouvelles pratiques en écriture.

### Taux de réussite en écriture 5<sup>e</sup> secondaire, épreuve ministérielle



# ✓ BUT 3 : L'AMÉLIORATION DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET DE LA RÉUSSITE CHEZ NOS ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

OBJECTIF : DIMINUER LE POURCENTAGE D'ÉLÈVES AYANT COMME RÉSULTAT ENTRE 55 % ET 65 % AU BILAN EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUE.

## Cibles :

Accroître la réussite en français et en mathématique chez les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

## Pistes de travail :

Formation et perfectionnement du personnel enseignant pour l'apprentissage du français et des mathématiques auprès des élèves ayant des besoins particuliers.

### Français :

- Programme de littératie (écriture et lecture)

### Mathématique

- Formation DEMMI : Démarche d'évaluation en mathématiques pour mieux intervenir

Pourcentage d'élèves ayant entre 55 % et 65 % <b>EN FRANÇAIS</b>				
NIVEAU	POINT DE DÉPART JUN 2010	SITUATION ACTUELLE JUN 2012	CIBLES 2013	CIBLES 2015
4 <sup>e</sup> ANNÉE	17 %	8 %	15 %	12 %
6 <sup>e</sup> ANNÉE	18 %	14 %	16 %	14 %
2 <sup>e</sup> SECONDAIRE	32 %	29 %	30 %	28 %

Pourcentage d'élèves ayant entre 55 % et 65 % <b>EN MATHÉMATIQUE</b>				
NIVEAU	POINT DE DÉPART JUN 2010	SITUATION ACTUELLE JUN 2012	CIBLES 2013	CIBLES 2015
4 <sup>e</sup> ANNÉE	16 %	14 %	14 %	12 %
6 <sup>e</sup> ANNÉE	21 %	19 %	19 %	17 %
2 <sup>e</sup> SECONDAIRE	21 %	22 %	19 %	17 %





# BUT 4 : L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

OBJECTIFS : PRÉVENIR ET CONTRER LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

## Cibles :

En 2013, tous les établissements auront mis en œuvre des actions pour l'amélioration d'un environnement sain et sécuritaire.

### ÉCRITURE DES PLANS DE SURVEILLANCE AU PRIMAIRE

L'écriture d'un plan de surveillance dans les écoles primaires a pour but d'améliorer le climat sur la cour d'école et accroître le sentiment de sécurité des élèves. Les intentions de cette démarche sont de prendre conscience de l'importance de la surveillance à l'école, d'effectuer un portrait du milieu à l'aide de questionnaires et d'assurer la concertation et la cohésion entre tous les membres de l'équipe-école.

## Pistes de travail :

- Capsules de formation pour les services de garde et le service des dineurs
- Élaboration d'un guide de la surveillance à l'école
- Écriture ou révision du plan de surveillance par les équipes-écoles
- Amélioration des aires de jeux dans plusieurs cours d'écoles primaires
- Réaménagement intérieur dans certaines écoles secondaires pour accroître la sécurité des lieux et le sentiment de bien-être des élèves et du personnel

### Des moyens qui améliorent l'accueil, l'encadrement et le soutien des élèves en formation professionnelle

L'équipe du Centre de formation professionnelle est mobilisée et a lancé de nouvelles actions pour mieux soutenir ses élèves. Des activités d'accueil des élèves en début d'année et pour chaque nouvelle cohorte sont réalisées. Une nouvelle structure de tutorat est mise en place dans tous les programmes afin de mieux connaître les élèves et de mieux les accompagner. Les services complémentaires organisent des ateliers thématiques pour favoriser la réussite et la persévérance scolaire et interviennent avec les élèves ayant des besoins particuliers (comportement, assiduité et apprentissages).

# ✓ BUT 5 : AUGMENTATION DU NOMBRE D'INSCRIPTIONS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

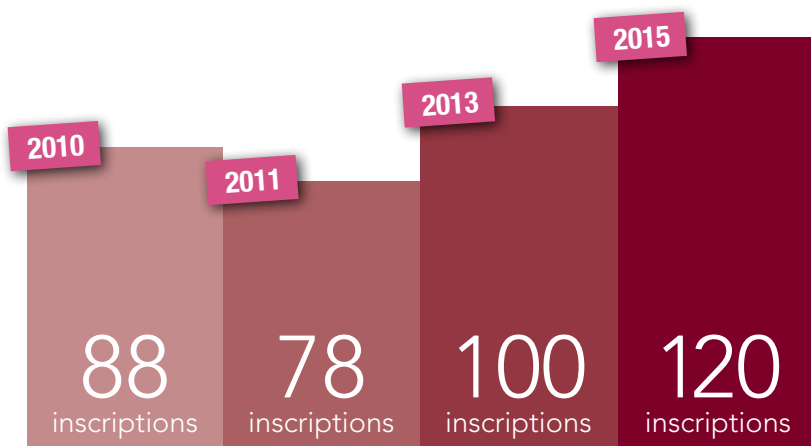
OBJECTIF : AUGMENTER LE NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS EN FORMATION PROFESSIONNELLE, ÂGÉS DE MOINS DE 20 ANS

## Cibles :

- Valoriser et promouvoir la formation professionnelle
- Faciliter l'accès à la formation professionnelle

## Pistes de travail

- Ateliers d'exploration professionnelle
- Programme de concomitance entre les études secondaires et la formation professionnelle (projets 15-16 ans)
- Programme d'initiation à la formation professionnelle (Pré-DEP)
- Cohortes additionnelles dans certains programmes de formation professionnelle
- Évènements spéciaux de promotion et de valorisation de la formation professionnelle



## UNE CLIENTÈLE EN PLEINE CROISSANCE



## DES ACTIVITÉS DE VALORISATION ET DE PROMOTION

De nombreux efforts ont été déployés afin de faire la promotion et la valorisation des programmes offerts au CFPVD, particulièrement auprès des élèves du secondaire. Entre autres, une vingtaine d'élèves de 15 ans ont la chance, chaque année, de venir expérimenter trois métiers au cours de l'année à raison d'un après-midi par semaine dans le cadre du programme d'initiation à la formation professionnelle (Pré-DEP).

## DES OFFRES DE STAGES À L'INTERNATIONAL

L'offre de stage à l'international pour l'ensemble des programmes du Centre de formation professionnelle est un élément attrayant, qui peut permettre d'intéresser et de motiver davantage d'élèves à s'engager dans la voie de la formation professionnelle.

## DÉCOUVRIR LA FORMATION PROFESSIONNELLE À L'OCCASION DES OLYMPIADES!

Dans le cadre des Olympiades de la formation professionnelle en Abitibi-Témiscamingue, une « **journée portes ouvertes** » a eu lieu le **mercredi, 1<sup>er</sup> février**, au Centre de formation professionnelle Val-d'Or. Lors de cette journée portes-ouvertes, des élèves en coiffure, secrétariat, dessin industriel, dessin de bâtiment, mécanique automobile, carrosserie et vente-conseil étaient à l'œuvre. Des démonstrations des formations du secteur minier et de la fleuristerie étaient également présentées. À cette occasion, sept élèves se sont qualifiés pour aller représenter la région à Québec au mois de mai lors des Olympiades provinciales. Parmi eux, un élève de carrosserie s'est mérité une médaille de bronze, se garantissant ainsi une place à la finale nationale à Edmonton deux semaines plus tard!

## UN MOMENT DE VÉRITÉ QUI MET LA FORMATION PROFESSIONNELLE SOUS LES FEUX DE LA RAMPE !

Douze élèves de 5<sup>e</sup> secondaire ont vécu un projet où ils devaient relever un défi lié à un métier sur la scène du Théâtre Télébec en novembre 2012. Ce projet, basé sur le concept télévisuel du « Moment de vérité », a été développé en collaboration avec le Carrefour jeunesse-emploi d'Abitibi-Est et a remporté un vif succès.





# RAPPORT DES SERVICES ADMINISTRATIFS





# SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

Afin d'offrir les meilleurs services aux élèves et ainsi soutenir leur réussite, le personnel du Service des ressources éducatives offre de la formation, de l'accompagnement et des services-conseils aux équipes-écoles. Ce Service met en place divers outils et développer des stratégies pour l'atteinte des cibles de la convention de partenariat.

- Tournée des écoles et des centres pour recueillir les besoins de formation et de perfectionnement du personnel enseignant
- Élaboration d'un code de correction partagé par l'ensemble du personnel enseignant de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année
- Formation et accompagnement sur le bulletin unique mis en application en 2011-2012
- Participation à des projets universitaires

## LE TRANSPORT SCOLAIRE

### STATISTIQUES 2011-2012

Nombre d'élèves transportés : **3 522** élèves  
(68 % de la clientèle scolaire)

Budget total du transport scolaire. : **4 150 000 \$**

Nombre de circuits : **248** parcours

**54** autobus, **4** minibus ainsi que **3** berlines transportent les élèves sur une distance de **5 042 km** par jour

### FORMATION AUX CONDUCTEURS ET CONDUCTRICES DU TRANSPORT SCOLAIRE

Une journée de formation a été réalisée conjointement avec les transporteurs et la CSOB sur les thèmes suivants :

- Stop à la violence
- Protocole d'intervention pour les élèves ayant des allergies alimentaires ou épileptiques

### LE TRANSPORT DU MIDI ET LA SURVEILLANCE DU MIDI

Le conseil des commissaires a adopté en mai 2012 une hausse des frais pour le transport du midi et la surveillance du midi dans les orientations budgétaires 2012-2013 afin de viser l'autofinancement de ces services à plus long terme.

# FAITS SAILLANTS 2011-2012 ET PROJETS PARTICULIERS

## IMPLANTATION DU BULLETIN UNIQUE

Démarche commune permettant l'implantation du bulletin unique ainsi que l'établissement des normes et modalités pour chacun des établissements.

## JOURNÉE TECHNOS ET BRANCHÉS

Près de 240 participants ont suivi des ateliers reliés aux technologies de l'information et de la communication, ateliers animés par des collègues de travail ainsi que par les animateurs RÉCIT régionaux et provinciaux.



## PROJET DE RECHERCHE UQAT-CSOB : PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE EN LECTURE (RAI)

Le projet Réponse À l'Intervention, dimension lecture, a permis de proposer différentes formations (La Forêt et le Sentier de l'alphabet) en lien avec la prévention des difficultés d'apprentissage en lecture au préscolaire ainsi que l'intervention rééducative (Le sondage d'observation) dès le début de la 1<sup>re</sup> année.

## PROJET DE RECHERCHE ÉVEIL À LA LECTURE ET À L'ÉCRITURE DANS LES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE : UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Quatre écoles d'indice de défavorisation 10 ont été accompagnées de manière à animer la lecture en service de garde ainsi que des activités d'éveil en écriture afin d'en analyser l'impact au niveau préscolaire.

## PROJET UQAT-CSOB : COMPTE SUR NOUS

Un projet de collaboration CSOB et UQAT a permis à des enseignantes de l'éducation préscolaire et du premier cycle du primaire d'expérimenter des situations d'apprentissage favorisant la construction du concept du nombre chez les petits. Les activités de formation, vécues en salle de classe et filmées, seront aussi présentées aux étudiants inscrits au baccalauréat en mathématique au primaire.

## PORTRAIT DE FORMATION DES COMPÉTENCES TECHNOLOGIQUES AU TROISIÈME CYCLE : ÉCOLE CHANOINE-DELISLE

Une enquête approfondie a été réalisée auprès des jeunes, des enseignantes et des parents sur l'utilisation des technologies par les élèves, à la maison et à l'école. Cette enquête a permis de dresser un portrait qui identifie les apprentissages des technologies qui sont essentiels pour le passage au secondaire ainsi que les besoins en formation pour le personnel.

## PROJET PILOTE EN ANGLAIS INTENSIF : ÉCOLE DES EXPLORATEURS

Préparation à la mise en œuvre de ce projet où trois groupes de 6<sup>e</sup> année vivront le projet. La planification globale des disciplines et l'intégration des matières ont été travaillées.



# SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le Secrétariat général doit s'assurer que l'ensemble des activités corporatives de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois se réalisent conformément au cadre juridique auquel est soumis la Commission scolaire. Il reçoit les plaintes exprimées par les parents ou les élèves adultes et est responsable de la gestion de l'information et des archives de la Commission scolaire : demande d'accès à l'information, demande de copies de documents ou de dossiers au Centre d'archives.

## RÉSOLUTION DES DIFFÉRENDS ET EXAMEN DES PLAINTES

Tableau 1

DEMANDES REÇUES	2011-2012	
Nombre	21	
Parents n'ayant pas donné suite	3	14 %
Dossiers transmis aux directions d'établissement	11	52 %
Dossiers transmis aux services administratifs de la CS	5	24 %
Dossiers transmis à la direction générale	1	5 %
Dossiers traités par la responsable des plaintes	1	5 %

Tableau 2

OBJET DES DEMANDES	2011-2012	
Conflit entre élèves du primaire	7	33 %
Difficultés relationnelles avec le personnel des établissements et gestion de classe de l'enseignant	8	37 %
Décisions et sanctions	2	10 %
Services offerts	2	10 %
Transport scolaire	1	5 %
Admission et classement	1	5 %

# SERVICE DES COMMUNICATIONS

Annuellement, le Service des communications offre du soutien aux activités de communication des services, des écoles et des centres. Il assure les relations avec les médias, la rédaction des publications de la Commission scolaire et la gestion du site Internet. Faire connaître, informer et mobiliser autour de l'éducation, c'est un défi quotidien.

### LES MOMENTS FORTS :

- La rentrée scolaire
- Le Grand Rendez-vous de la CSOB
- Les Olympiades de la formation professionnelle en Abitibi-Témiscamingue
- Les Journées de la persévérance
- La campagne de préparation aux examens

### SOUTENIR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE, NOTAMMENT EN PÉRIODE D'EXAMENS

Soutenir et accompagner les élèves dans cette période importante pour leur réussite peuvent se réaliser par différents gestes simples. Par exemple, la Commission scolaire organise le concours Mon modèle de persévérance, où plus de 750 coupons de participation ont été reçus cette année. Ce concours de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois, en collaboration avec Cablevision et Radio NRJ, a permis aux familles, aux employeurs, aux membres de la communauté et au personnel de la Commission scolaire de souligner les efforts et la persévérance d'élèves dans leur parcours scolaire et de les encourager en cette fin d'année. Quatre grands gagnants, provenant de chacun des secteurs, ont remporté un ordinateur portable le 11 juin 2012. Félicitations à Simon Hatin (secteur Malartic), Charles-Antoine Savard (Secteur Senneterre), à Tafarha Guimont Ricketts, et Rosalie Richard-Roy, 4<sup>e</sup> secondaire (Secteur Val-d'Or).

# SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

## LES RÉSULTATS FINANCIERS 2011-2012

### UNE GESTION RIGOUREUSE, UNE GRANDE PRUDENCE ET UNE BONNE SANTÉ FINANCIÈRE.

Les états financiers 2011-2012, présentés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR), ont été vérifiés par la firme Samson Bélaïr/Deloitte & Touche.

Le surplus de l'exercice est de 1,9 M \$ et le surplus accumulé au 30 juin 2012 est de 20,4 M \$. La situation financière de la Commission scolaire et de ses établissements est bonne.

Les principaux éléments qui expliquent les surplus de l'exercice 2011-2012 sont:

- Profitant de l'essor du secteur minier, le Centre de formation professionnelle Val-d'Or a dégagé un surplus imprévu;
- La Commission scolaire a eu gain de cause auprès des instances fiscales et a encaissé un important retour de taxes (TPS et TVQ) d'années antérieures;
- L'hiver doux a permis des économies substantielles au niveau de la consommation énergétique;

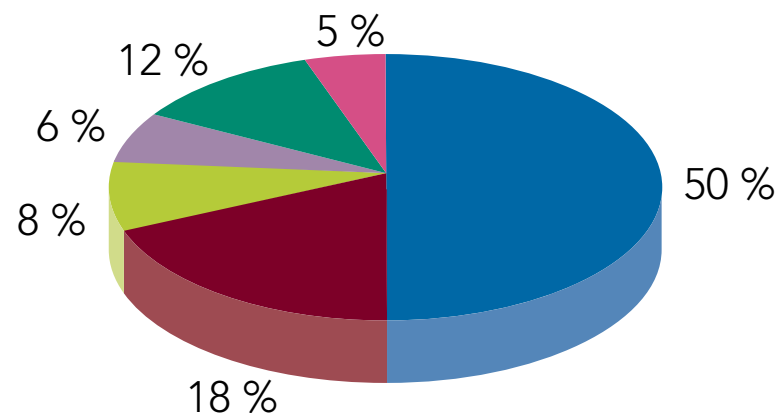
- La Commission scolaire a rationalisé ses dépenses administratives;
- Des allocations du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport reçues en fin d'année n'ont pu être dépensées en totalité.

#### SAVIEZ-VOUS QUE?

- Plus de 51 M \$ ont été versés en salaire. Cette somme représente 72 % des dépenses totales de 71,4 M \$.
- Les dépenses administratives ont été réduites de 619 115 \$, sur une période de deux ans, ce qui représente une baisse de 32 %.
- Les revenus de la taxes scolaires (5,5 M \$) ne représentent que 7 % du financement de la Commission scolaire.

## ÉTAT DES DÉPENSES PAR TYPE ACTIVITÉS

	\$	%
■ Enseignement et formation des jeunes et des adultes <small>(Gestion des écoles et centres, bibliothèque, informatique, psychologie, orientation, aide aux devoirs, perfectionnement des enseignants et autres personnels que les cadres, sport scolaire, graduation, sorties éducatives, etc.)</small>	35 634 672 \$	50 %
■ Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	13 113 619 \$	18 %
■ Services d'appoint (Transport et services de garde)	5 965 295 \$	8 %
■ Activités administratives	4 393 377 \$	6 %
■ Activités relatives aux biens meubles et immeubles <small>(Entretien, entretien ménager, énergie, Protection et sécurité, etc.)</small>	8 582 563 \$	12 %
■ Activités connexes (Service de la dette, rétroactivité, prêts de services)	3 677 697 \$	5 %
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>71 367 223 \$</b>	<b>100 %</b>



# SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

## À L'ÈRE DES TECHNOLOGIES

Le Service des ressources matérielles gère un parc immobilier de 24 établissements et les investissements en 2011-2012 se chiffrent à plus de 3,5 M \$. Différentes mesures permettent annuellement de réaliser des travaux dans nos établissements: résorption du déficit d'entretien, maintien de bâtiment, mesure d'accessibilité pour les élèves EHDAA représentant 200 000 \$ en plus d'investissements provenant des budgets d'immobilisation du Service des ressources matérielles de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois.

Le parc informatique de la Commission scolaire se compose, en 2011-2012, de 2200 ordinateurs, 213 tableaux interactifs et de 47 ordinateurs portables pour des enseignants. L'implantation de la mesure École branchée 2.0, qui permettra à tous les enseignants d'utiliser un ordinateur portable et de munir d'un tableau interactif chacune des classes d'ici 4 ans, a permis de nouveaux investissements en 2011-2012 représentant 144 000 \$, soit l'ajout de 34 tableaux interactifs et de 47 portables.

Durant cette période, le Service des ressources informatiques a amorcé la réorganisation du soutien technique en informatique pédagogique. De plus, il a réalisé le remplacement de l'unité de stockage contenant l'ensemble des données de la Commission scolaire (53 000\$), démarrer la phase 1 du site de relève en cas de sinistre et l'implantation de la phase 2 du réseau d'accès sans fil.

Investissements majeurs 2010-2011 Projets d'immobilisation	École touchée par cet entretien	Montant engagé
<b>Aménagement de la cour d'école</b>	École Saint-Sauveur, École Louis-Querbes École Sainte-Lucie	26 000 \$ 24 000 \$ 22 000 \$
<b>Réfections intérieures</b>	École Saint-Sauveur École secondaire Le Transit (gymnase) Polyvalente Le Carrefour École secondaire La Concorde (entrée principale) École secondaire Le Tremplin (aire commune, bureaux, locaux vie étudiante)	367 260 \$ 203 000 \$ 45 000 \$ 135 000 \$ 135 000 \$
<b>Réfections extérieures</b>	École secondaire Le Tremplin (Bloc C) École Louis-Querbes École Saint-Joseph École Saint-Paul	379 525 \$ 147 103 \$ 86 777 \$ 144 465 \$
<b>Projets d'économie d'énergie</b>	École Chanoine-Délisle (chaudière) Centre des ressources éducatives École St-Philippe (Phase 1) École secondaire Le Transit (phase 2) École Notre-Dame-de-l'Assomption Polyvalente Le Carrefour (Bloc B)	69 512 \$ 75 000 \$ 245 154 \$ 286 292 \$ 250 883 \$ 582 333 \$

## DEUX BELLES RÉALISATIONS

### INAUGURATION D'UNE ŒUVRE D'ART HAUTE EN COULEURS AU CENTRE CULTUREL ET RÉCRÉATIF LE TREMPLIN

La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois a inauguré en septembre 2011 une œuvre d'art au Centre culturel et récréatif Le Tremplin, intitulée « Effervescence », réalisée par l'artiste valdorienne Sylvie Poulin. L'œuvre, qui se compose de 6 vitraux, représente l'effervescence culturelle, sportive et économique de la vie à l'école secondaire Le Tremplin et dans la ville de Malartic. Rappelons que ce projet a été réalisé dans le cadre du remplacement des écoles Renaud et Saint-Martin avec la compagnie minière Osisko. Lors de l'entente, la Commission scolaire avait négocié la création d'une œuvre d'art d'une valeur de 25 000 \$, localisée au nouveau Centre culturel et récréatif Le Tremplin.



### UN PARC-ÉCOLE FINALISÉ À L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

L'école Saint-Joseph a souligné officiellement la fin de l'aménagement de son parc-école en octobre 2011 en compagnie de ses 300 élèves, des membres de son personnel et de ses partenaires. Les travaux se sont échelonnés sur plus de cinq ans et représentent plus de 133 000 \$ d'investissement. Pour marquer l'occasion, un arbre symbolique a été mis en terre par des élèves représentants de la paix dans l'école. De nouveaux modules de jeux, une mise aux normes et la relocalisation de certains équipements, des travaux de réfection de l'asphalte et des jeux de lignages au sol et au mur font partie des changements majeurs. Aussi, trois terrains de soccer ont été aménagés et des arbres ont été plantés pour compléter ce beau projet.



# SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Le Service des ressources humaines a comme principales préoccupations les conditions d'emploi, le bien-être du personnel et la santé et sécurité au travail. Il gère également l'application et l'interprétation des nouvelles conventions collectives et des lois qui ont des incidences sur les relations de travail avec les trois différents syndicats représentant le personnel de soutien, enseignant et professionnel. Il assure le recrutement du personnel en tenant compte du programme d'accès à l'égalité en emploi (PAEE) et de la vérification des antécédents judiciaires. Il a aussi la responsabilité d'offrir de la formation à son personnel.

## S'ENGAGER ET ÊTRE RECONNU DANS CETTE GRANDE FAMILLE

Le Service des ressources humaines assure le leadership des activités d'accueil et de reconnaissance des membres du personnel à la Commission scolaire. Il organise annuellement une activité d'accueil des nouveaux employés afin de créer le sentiment d'appartenance à une organisation qui compte plus de 1 000 employés. Il s'assure également de reconnaître les années de service et le départ à la retraite de ces personnes qui ont consacré leur carrière à la persévérance et à la réussite des élèves.

### VOICI QUELQUES FAITS SAILLANTS EN 2011-2012 :

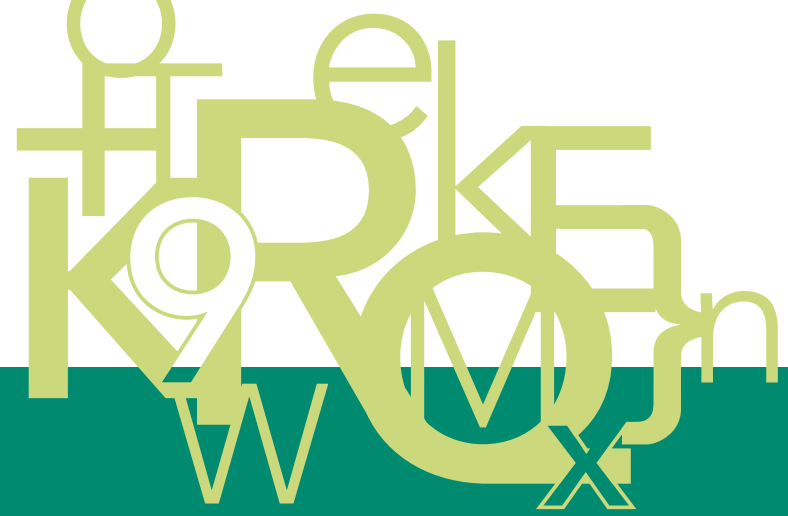
- Négociation et renouvellement de certaines modalités de l'entente locale des enseignants
- Saine gestion administrative des dossiers en santé et sécurité a un impact positif et permet une diminution du taux de cotisation à la CSST.
- Relevé de salaire web disponible depuis le printemps 2012 pour entreprendre le virage vert et faire des économies.
- 24 employés ont pris leur retraite en 2011-2012.
- Le recrutement / la relève : environ 70 nouveaux employés annuellement
- 32 membres du personnel ont participé à une formation en secourisme en milieu de travail dans le but de renouveler ou d'obtenir leur certification.
- Formations de groupe portant sur les techniques de travail efficaces en conciergerie
- Offre de formation sur la préparation à la retraite pour le personnel de soutien



ACTIVITÉ D'ACCUEIL DES NOUVEAUX EMPLOYÉS



COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ



# DES ÉCOLES ET DES CENTRES

30

*engagés à la  
réussite des élèves*



# LES CONVENTIONS DE GESTION ET DE RÉUSSITE DES ÉCOLES ET DES CENTRES

La collaboration de tous les acteurs est essentielle et elle est une condition gagnante pour amener nos élèves sur le chemin de la réussite. L'engagement du personnel et des parents se traduit par une équipe mobilisée à la mission éducative de l'école. Les conventions de gestion et de réussite ont été élaborées par les équipes écoles durant l'année scolaire 2010-2011. Elles sont des leviers majeurs qui permettent de placer en priorité la lecture, l'orthographe, les mathématiques et ce, dans un environnement sain et sécuritaire, en vue d'augmenter le taux de qualification et de diplomation.

Les actions entreprises et le suivi des résultats des conventions de gestion et de réussite éducative sont disponibles dans le rapport annuel de chacune des écoles et des centres sur notre site Internet au [www.csob.qc.ca](http://www.csob.qc.ca)

## LES ÉCOLES PRIMAIRES

### ÉCOLE ALTERNATIVE PAPILLON-D'OR

79  
élèves

25 ans d'implication exceptionnelle des élèves, des parents et des membres du personnel.

Plus de 200 personnes, des membres du personnel, des élèves et des parents d'hier et d'aujourd'hui se sont réunis en mai dernier pour célébrer les 25 ans de l'école alternative Papillon-d'Or. Les célébrations ont été organisées par les élèves eux-mêmes, impliqués dans divers comités : comités de la décoration, des invitations, etc. Ce bel événement a entre autres été marqué par le vernissage d'une œuvre collective réalisée avec l'artiste professionnelle Marc Walter et tous les élèves de l'école. Une vidéo promotionnelle a également été réalisée en collaboration avec Télé-Québec afin de faire connaître l'école, sa philosophie, son fonctionnement, l'implication des parents, etc. Comme nouveauté, l'école a notamment mis l'écriture au premier plan en proposant des ateliers hebdomadaires « Plaisir d'écrire », en aménageant un coin lecture et aussi en organisant des pauses actives quatre fois par semaine.

### ÉCOLE CHARLES-RENÉ-LALANDE

62  
élèves

Le tapis rouge pour mettre en vedette les élèves, l'équipe-école et le personnel

L'année scolaire 2011-2012 a commencé en grand avec la rentrée V.I.P. réunissant les élèves, le personnel et les membres de la communauté. Le dynamisme de l'école, des parents et des partenaires s'est poursuivi tout au long de l'année et a permis de belles réalisations, pensons notamment au partage de ce lieu commun qu'est la bibliothèque scolaire et municipale. En vue d'améliorer la réussite, un suivi structuré des élèves en lecture a animé l'équipe-école tout comme l'écriture d'un plan de surveillance et d'encadrement pour favoriser le sentiment de sécurité des élèves. Un service de surveillance a également été mis sur pied après les classes afin de répondre à un besoin du milieu. Ce service qui se transformera en service de garde disponible matin et soir en septembre 2012 est un bel accomplissement.

## ÉCOLE INSTITUTIONNELLE CHANOINE-DELISLE ET PAVILLON SAINT-PAUL

294  
élèves

Une communauté mobilisée et des modèles de persévérance pour les élèves.

Le comité persévérance de Senneterre a mis sur un pied le projet mobilisateur « Mon modèle de persévérance ». Cette expérience a été des plus enrichissantes pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle de l'école primaire Chanoine-Delisle qui ont réalisé un projet personnel visant à présenter une personne significative de leur entourage, représentant pour eux un modèle de persévérance. L'ensemble des projets personnels et des personnes identifiées comme modèles de persévérance ont été mis en valeur lors d'une soirée-conférence de M. Georges Brossard, fondateur de l'insectarium de Montréal, offerte par le Centre local de développement. Un événement rassembleur pour la communauté et une grande fierté pour les élèves, on peut dire mission accomplie! Mentionnons que le comité de persévérance de Senneterre a remporté le Prix Partenariat, école, famille et communauté en 2012, remis par l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue.

## ÉCOLE LOUIS-QUERBES

54  
élèves

Un engagement pour améliorer l'environnement sain et sécuritaire

Suite à la mobilisation et l'engagement de l'équipe-école, des partenaires et des parents, l'école a réuni les trois éléments essentiels pour poursuivre ses interventions afin de contrer l'intimidation et la violence tant à l'école que dans la communauté. Plusieurs actions ont été réalisées et d'autres sont à venir à court, moyen et long terme. L'école poursuit notamment avec son programme de résolution de conflits « Vers le pacifique ». L'encadrement et la surveillance ont été accrus lors des récréations et sur l'heure du midi. L'écriture du plan de surveillance a permis d'améliorer le climat sur la cour d'école et les nouvelles modalités de communication entre l'école et la famille amènent une belle collaboration. La mise sur pied d'un comité de partenaires et l'aménagement de la cour d'école, ce dernier représentant un investissement de 21 000 \$, permet de contribuer à offrir un environnement sain et sécuritaire pour tous.

## ÉCOLE DES EXPLORATEURS

331  
élèves

La Collection Des Explora'cœur, des créations de livres qui soutiennent l'accomplissement, la créativité et la motivation des élèves.

En mai 2012, l'école procédait au lancement de la « Collection Des Explora'cœur » en collaboration avec le FEMO, la Corporation minière Osisko et le Projet Cœur d'enfant de la fondation du Centre hospitalier de la Vallée-de-l'Or. L'ensemble des 300 élèves de l'école et les membres du personnel ont mis la main à la pâte pour réaliser cette collection, qui compte 15 livres différents, réalisés par autant de classes. Chacun des livres est une œuvre collective créée dans le cadre du projet « Le plaisir d'écrire ». Les jeunes écrivains tenaient à donner un livre aux enfants qui doivent passer un séjour au centre hospitalier. Ce projet permet de démontrer les efforts quotidiens des élèves de l'école dans la poursuite de leur réussite en écriture et en lecture, en plus de redonner à la communauté. L'engagement et l'ouverture de l'équipe-école a permis de concrétiser ce projet rassembleur et innovateur. Ce projet de création de livres collectifs est un engagement de l'école sur trois ans.

## ÉCOLE NOTRE-DAME- DE-FATIMA

323  
élèves

Air Fatima toujours en vol

Afin de développer le plaisir d'écrire, les élèves de l'école Notre-Dame-de-Fatima ont participé à de multiples activités. Notamment, les élèves ont été invités à décorer l'entrée principale de l'école, à trois reprises, à l'aide de leurs situations d'écriture. Dans le cadre du programme Culture à l'école, chaque groupe a écrit une chanson en compagnie de M. Bertrand Gosselin, artiste multidisciplinaire. Des activités de promotion de la lecture et des activités en lien avec le projet éducatif développé sur l'aviation nommé « Air Fatima » égayent aussi la vie de l'école. Par exemple, l'enseignante de musique, madame Patricia Grignon, a écrit et interprété la chanson thème d'Air Fatima. Cette dernière est reprise à diverses occasions et contribue à développer le sentiment d'appartenance et de fierté des élèves à leur école.

## ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION

74  
élèves

Une école, une communauté et des élèves engagés!

À l'école Notre-Dame-de-l'Assomption, les ingrédients sont réunis pour accompagner les élèves dans leur développement tout au long de l'année. L'équipe-école est mobilisée pour développer les habiletés des élèves et favoriser leur réussite: projet d'éveil à lecture, démarche commune pour la gestion des aides technologiques et formation du personnel pour développer des stratégies de lecture en mathématiques. Des élèves s'impliquent comme Jeunes leaders pour animer leurs pairs dans la cour d'école. Des parents se sont engagés dans la vie de l'école soit en s'impliquant au sein de l'organisme de participation des parents (OPP) ou par leur présence aux divers événements tels que la rentrée scolaire, le carnaval, les campagnes de financement et les sorties éducatives. Des partenaires sont aussi au rendez-vous pour préparer nos futurs citoyens et contribuer à leur bien-être.

## ÉCOLE SAINT-JOSEPH

298  
élèves

Une démarche réfléchie pour agir sur l'intimidation et la violence...

L'école a multiplié ses efforts et s'est dotée d'un plan d'action afin de contrer l'intimidation à l'école. Des élèves du 3<sup>e</sup> cycle se sont impliqués comme représentants de la paix et des boîtes aux lettres pour la dénonciation ont été installées dans l'école. Des activités culturelles et artistiques ont également porté sur le sujet de la violence et de l'intimidation tel que la création de capsules vidéo, d'un lip dub et d'une pièce de théâtre. Un protocole d'intervention pour le personnel a été rédigé et les parents ont été interpellés par une page qui leur était adressée dans le guide étudiant. Le dynamisme de la vie scolaire s'est démarqué lors de l'exposition d'œuvre aux couleurs autochtones, de la participation des élèves à un Vox populaire pour les retraités de la Commission scolaire, lors du Gala d'art oratoire et par la création d'un comité de littérature. L'école a aussi inauguré officiellement son parc-école renouvelé et souligne la contribution exceptionnelle des parents à l'école.

## ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

271  
élèves

Une vie d'école dynamique!

L'engagement et la collaboration de tous les membres du personnel ont contribué à favoriser un bon climat de travail et une vie d'école animée entre autres avec le projet du Gouvernement d'école. Des récréations reconnaissance ont permis de féliciter et de souligner les efforts des élèves engagés, qui jouent un rôle important dans le dynamisme de l'école. Des ateliers de culture à l'école, une conférence sportive, des activités organisées par l'escouade cour active ont également soutenu la vitalité de l'école. Au cours de l'année, de multiples actions et activités ont également été entreprises afin de développer les habiletés en lecture chez les élèves, notamment la formation du personnel avec le continuum en lecture, l'achat de livres pour la bibliothèque et la tenue de la Semaine de la lecture. Les parents et la communauté sont présents et mobilisés pour soutenir la réussite de tous.

## ÉCOLE SAINT-PHILIPPE

150  
élèves

« Ensemble, travaillons pour l'éducation, cette ressource naturelle »

L'année 2011-2012 a été marquée par l'implantation du projet Casimir « Bienvenue à bord, embarque avec nous! », où les sept valeurs de l'école sont rattachées aux sept règles de vie. Un beau et passionnant voyage à bord du paquebot Casimir qui s'est avéré être un projet rassembleur pour toute l'équipe-école et les élèves. Les élèves peuvent recevoir un grade chaque mois afin de progresser pour devenir amiral. Des activités décloisonnées ont également lieu mensuellement. Le Journal étudiant, rédigé par nos journalistes en herbes et un concours de dessin pour créer un logo pour l'école ont de plus favorisé le sentiment d'appartenance. L'aménagement du débarcadère pour les écoliers et l'écriture du plan de surveillance ont été réalisés pour améliorer la sécurité des élèves et le climat sur la cour d'école.

## ÉCOLE SAINT-ISIDORE

224  
élèves

Une année d'apprentissage et de plaisir sous le thème « À Saint-Isidore, on découvre, on explore! »,

Une année scolaire dynamique où l'équipe-école et les élèves ont su faire du milieu un lieu où il fait bon apprendre et vivre. L'engagement des parents à la réussite étant un incontournable, ces derniers ont eu la chance d'assister à une conférence traitant de l'intimidation. Les élèves ont eu beaucoup d'occasions de pratiquer des activités éducatives, culturelles et physiques lors des fêtes thématiques, de la Journée des arts, de la visite d'artistes et des diverses sorties (piscine, au centre culturel, en raquettes, en ski alpin, volleyball et basketball, etc.). Un investissement important de près de 1 M \$ a permis d'améliorer l'environnement des élèves et des membres du personnel, soit la réfection complète d'une aile du bâtiment. Un comité a également mis en place pour bonifier les mesures de sécurité et d'encadrement.

## ÉCOLE SAINTE-LUCIE

254  
élèves

La lecture comme gage de réussite!

Plusieurs actions ont été entreprises par l'école pour augmenter la réussite en lecture. Le projet de surlecture est toujours offert aux élèves; ce qui leur permet de lire chaque jour et de s'améliorer. L'école a également expérimenté un projet d'intervention rapide et intensive pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle. Ce projet de lecture en collaboration avec l'Université en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) a permis de travailler avec certains élèves, ayant des difficultés en lecture, à raison d'une rencontre par jour de 25 minutes pendant 12 semaines. L'objectif étant d'amener les élèves en difficulté à se rendre au même niveau que les élèves de leur classe. Les résultats très positifs amènent l'école à reconduire ces pratiques l'an prochain. Un projet similaire a aussi été expérimenté à la maternelle s'intitulant LA FORÊT DE L'ALPHABET, et encore une fois, les résultats sont encourageants. De plus, à l'occasion de Pâques, les élèves ont participé à des activités en lien avec la lecture et l'écriture, comme la dictée du Directeur, des jeux de rebuts, mots croisés, mots cachés, lecture libre, etc.

## ÉCOLE SAINT-SAUVEUR

220  
élèves

L'utilisation des nouvelles technologies et de bonnes pratiques de lecture pour une plus grande réussite!

L'engagement et la collaboration de tous les membres du personnel ont contribué à favoriser un bon climat de travail et une vie d'école animée entre autres avec le projet du Gouvernement d'école. Des récréations reconnaissance ont permis de féliciter et de souligner les efforts des élèves engagés, qui jouent un rôle important dans le dynamisme de l'école. Des ateliers de culture à l'école, une conférence sportive, des activités organisées par l'escouade cour active ont également soutenu la vitalité de l'école. Au cours de l'année, de multiples actions et activités ont également été entreprises afin de développer les habiletés en lecture chez les élèves, notamment la formation du personnel avec le continuum en lecture, l'achat de livres pour la bibliothèque et la tenue de la Semaine de la lecture. Les parents et la communauté sont présents et mobilisés pour soutenir la réussite de tous.

## ÉCOLE SAINTE-MARIE

248  
élèves

Des collaborations exceptionnelles... qui font une différence

Plus de 60 élèves de l'école Sainte-Marie ont vécu une expérience enrichissante et marquante en participant à un concert avec l'Orchestre symphonique régional de l'Abitibi-Témiscamingue. Comme collaboration spéciale, du tutorat entre les élèves de 1<sup>re</sup> année et ceux du 3<sup>e</sup> cycle a été expérimenté pour soutenir l'apprentissage de la lecture. D'autres projets de lecture tels que la surlecture, l'heure du conte dans les classes et des périodes de lectures à la bibliothèque pour tous les groupes sont mises en place pour augmenter la réussite des élèves. Plus de 5 500 \$ pour l'enrichissement de la bibliothèque scolaire sont également mis en priorité. De nouvelles sorties éducatives à l'école Amikobi au Lac-Simon, au Centre d'amitié autochtone et au Foyer de Val-d'Or ont également été très enrichissantes pour les élèves, développant leur ouverture et leur engagement dans la communauté.

# LES ÉCOLES SECONDAIRES

## ÉCOLE SECONDAIRE LA CONCORDE

256  
élèves

Une escalade de réussite!

L'école secondaire La Concorde a inauguré son mur d'escalade à l'occasion de la rentrée scolaire 2011-2012. Le sentiment d'appartenance et la réussite des élèves de l'école secondaire La Concorde sont une priorité pour les membres du personnel. Il va sans dire qu'un tel projet a un impact positif sur le climat de l'école et le dynamisme de la communauté. Il s'agit d'une infrastructure sportive intéressante et accessible pour la population de Senneterre et des environs. Ce projet, en plus d'être un exemple de coopération dans la communauté, permet aux élèves et aux citoyens de se tourner vers un mode de vie sain, de découvrir un nouveau sport, en plus de leur offrir une nouvelle possibilité de grimper au bout de leurs rêves. Cette nouvelle infrastructure a été rendue possible grâce à la participation de divers partenaires et rappelons que ce projet fut préconisé par l'équipe-école suite à la nomination de Brigitte Lampron au Concours de l'enseignant Coup de cœur Virginie.

## ÉCOLE SECONDAIRE LE TRANSIT

401  
élèves

En mai 2012, à l'occasion du Salon du livre à Rouyn-Noranda, le Cercle de lecture de l'école secondaire Le Transit recevait le 1<sup>er</sup> prix régional des prix de reconnaissance « J'ai la tête à lire » présenté par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ces prix visent à encourager la lecture chez les jeunes en milieu scolaire. Le Club de lecture au Transit, initié par le personnel enseignant de français du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire, existe depuis dix ans, mais chaque année, il est renouvelé, amélioré pour susciter davantage l'intérêt des élèves envers la lecture. Il permet d'intéresser quelques récalcitrants à la lecture, faire lire un premier roman à certains irréductibles et à faire dévorer des séries entières aux lectrices et lecteurs assidus.

## ÉCOLE SECONDAIRE LE TREMPLIN

431  
élèves

Une école dynamique avec des projets diversifiés et stimulants

En avril, le personnel de l'école se mobilisait pour offrir une activité stimulant la persévérance scolaire. Ainsi, les 470 élèves de l'école secondaire Le Tremplin ont vécu la Journée passions. Près de 25 ateliers étaient offerts aux élèves du Tremplin, par des membres du personnel, des invités, des parents passionnés. Deux conférences ont été présentées, l'une par Geneviève Binette sur son voyage de 3 ans autour du monde à vélo et la seconde avec Étienne Vendette sur la « Magie du succès ». Ce dernier a livré une conférence de motivation unique qui combine sa passion pour la magie et sa fascination pour les attitudes et comportements menant au succès. Les élèves avaient la possibilité de participer à des ateliers diversifiés tels qu'animation vidéo, confection de bijoux originaux, confection de sushis, cross-yoga, initiation photo, initiation aux sports de combat, lutte olympique, parlons jeux vidéo, peinture sur vêtement, RCR, photogénie, danse aérobique latine, construction d'une cabane d'oiseaux, chasse et pêche avec un agent de conservation de la faune.

## POLYVALENTE LE CARREFOUR

1238  
élèves

La Poly au rythme de nos vies...

Célébrant son 40<sup>e</sup> anniversaire, la Polyvalente rayonne encore aujourd'hui comme un carrefour d'innovations. Pensons notamment à l'aménagement d'un appartement pour développer les habiletés des élèves de la Serre des Tournesols, l'offre d'un nouveau cours optionnel de culture autochtone qui sont deux beaux exemples de réalisations innovatrices. Après le Gala des Champions, un spectacle réunissant d'anciens champions de l'école à Secondaire en spectacle, les retrouvailles du personnel, la Polyvalente a lancé, pour son 40<sup>e</sup> anniversaire, son site Internet. Ce nouvel outil de communication rend plus accessibles les nouvelles et les fiertés de l'école. Parmi les fiertés, rappelons que la Polyvalente offre le Programme d'éducation internationale, que le Mouvement Intrépides compte annuellement près de 300 athlètes et que l'équipe de Génie en herbes de 4<sup>e</sup> secondaire du Carrefour, s'est démarquée et a fait rayonner la Polyvalente à l'échelle du Québec, arrivant premier à la compétition provinciale des Jeunes Démocrates.

# LES CENTRES DE FORMATION

## CENTRES DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

312  
élèves

Centre l'Horizon (Val-d'Or), Centre La Concorde (Senneterre), Centre Le Trait-d'Union (Malartic)

La formation générale des adultes brille d'excellence

Sur le plan pédagogique, plusieurs actions furent posées afin de s'assurer que la formation générale des adultes soit à la fine pointe du développement de la pédagogie. La mise en place d'un calendrier d'expérimentation et d'implantation en lien avec le renouveau pédagogique, l'utilisation des nouvelles technologies, et l'implantation d'une semaine du français, ne sont que quelques exemples. D'autre part, afin de récompenser les élèves ayant fait preuve de persévérance scolaire et d'excellence, les centres ont tenu leur tout premier Gala de reconnaissance pour les élèves de la formation générale des adultes. À cette occasion, 24 bourses Coups de cœur des enseignants, des bourses mensuelles d'assiduité, d'excellence, de la persévérance scolaire et une bourse prestige et deux médailles du gouverneur général ont été remis pour souligner les efforts des élèves.

## CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE VAL-D'OR

618  
élèves

Stages à l'international pour des élèves du CFPVD

En mai dernier, 20 élèves ont effectué leur stage de fin de formation dans différentes entreprises à l'étranger. Seize élèves des programmes de formation en vente-conseil, secrétariat, mécanique automobile, carrosserie et dessin de bâtiment se sont rendus à Nice, en France, tandis que quatre autres ont réalisé leur stage de conduite de machines de traitement du minerai au Burkina Faso. Ces élèves ont eu la chance de mettre en pratique les connaissances acquises dans les différents cours, d'entrer en contact avec le monde du travail à l'étranger et ainsi découvrir les différences culturelles. Ce projet apporte aux élèves participants un enrichissement tant au plan professionnel que personnel. La réalisation de ces stages à l'international rehausse la valeur de la formation que reçoivent les élèves au Centre de formation professionnelle Val-d'Or, en plus de faire rayonner le Centre et la qualité de ses programmes de formation.

## CENTRE NATIONAL DES MINES

Un nouveau programme de formation, une deuxième cohorte annuelle... des initiatives pour davantage de main-d'œuvre qualifiée

Le CFP Val-d'Or est à l'écoute des besoins du marché du travail sur le plan régional et sait innover pour répondre à la forte demande de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur minier. Suite à l'effervescence des projets miniers à ciel ouvert en région et dans le nord du Québec, le Centre national des mines offre depuis novembre 2011 un nouveau programme d'études professionnelles en Forage et dynamitage en région. D'une durée de 900 heures, le cours a débuté en novembre 2011 sur le chantier de la Corporation minière Osisko à Malartic. Également, le Centre national des mines a ajouté une deuxième cohorte annuelle d'élèves dans le programme de Conduite de machines de traitement du minerai.



# CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU COMMISSAIRE



## 1.0 PRÉAMBULE

- 1.1 Le présent code d'éthique et de déontologie engage les commissaires à contribuer à une gouvernance professionnelle et au maintien d'un lien de confiance de tous les instants avec le personnel, la population et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au Québec. Il constitue une référence éthique pour les commissaires et contribue à assurer le respect et la protection des personnes. Par l'adoption de ce code, les commissaires entendent assurer l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité dans l'administration de la Commission scolaire.
- 1.2 C'est un outil qui nous permet de poursuivre nos objectifs au regard de la qualité et de l'accès aux services éducatifs, de gouverner, d'assurer la réussite de tous ses élèves, de soutenir et d'accompagner nos établissements scolaires et de contribuer au développement de notre communauté, de notre région.
- 1.3 Ce règlement répond aux exigences des lois et propose un encadrement respectant les attentes de la population de son territoire et les principes d'une gouvernance de qualité.

## 2.0 FONDEMENTS

- 2.1 Le présent règlement s'appuie sur les valeurs retenues par notre Commission scolaire : « La justice, la fierté, le respect, la responsabilité, la rigueur, l'engagement, la coopération et la créativité. »
- 2.2 Il s'appuie sur une moralité administrative irréprochable.
- 2.3 Il s'appuie sur une volonté de placer l'élève et son projet de réussite au cœur de nos activités de gouvernance.

## 3.0 ENCADREMENTS

Le présent règlement respecte l'esprit des lois québécoises concernées et les politiques de notre Commission scolaire.

## 4.0 DÉFINITIONS

Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent :

### 4.1 Commission

Désigne la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois.

### 4.2 Commissaire

Désigne un commissaire élu, coopté ou nommé en application de la Loi sur les élections scolaires et un commissaire représentant du comité de parents.

### 4.3 Conseil

Désigne le conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois.

### 4.4 Éthique

Désigne un ensemble de règles de conduite, de règles de morale.

### 4.5 Déontologie

Désigne un ensemble de règles, de devoirs qui régissent une profession ou une fonction, ceux qui l'exercent et les rapports entre ces derniers et le public.

### 4.6 Code d'éthique et de déontologie

Représente une feuille de route sur les façons d'être et de se comporter des commissaires; un engagement personnel pour ces derniers; une image de marque; l'héritage d'un conseil envers un autre conseil.

### 4.7 Famille immédiate et alliés

Désigne les liens qui existent entre un commissaire et l'une ou l'autre des personnes suivantes :

#### 4.7.1 Parent

Le père, la mère, le père par remariage, la mère par remariage ou un parent nourricier, le frère, la sœur, le demi-frère, la demi-sœur, un enfant (y compris l'enfant du conjoint), l'enfant d'un premier lit, l'enfant en tutelle, le petit-fils, la petite-fille, le beau-père, la belle-mère, le beau-frère, la belle-sœur, le gendre, la bru.

#### 4.7.2 Conjoint

La personne qui cohabite avec le commissaire et qui le présente publiquement comme son conjoint ou sa conjointe.

#### 4.7.3 Ex-conjoint

La personne qui a cohabité avec le commissaire et qui était présenté publiquement comme son conjoint ou sa conjointe.

## 5.0 CHAMP D'APPLICATION

- 5.1 Le Code d'éthique et de déontologie s'adresse à tous les commissaires de la Commission scolaire. Il s'applique intégralement durant son mandat. Son application se poursuit après son mandat pour les questions relatives à la confidentialité et à toute information privilégiée qu'il a pu obtenir en cours de mandat.
- 5.2 Il s'applique en tout temps, soit lors d'une séance publique du conseil des commissaires ou du comité exécutif, lors d'un huis clos, d'une séance de travail, de même qu'en tout autre occasion.
- 5.3 Le président s'assure de l'application de ce règlement.

## 6.0 DEVOIRS ET OBLIGATIONS DU COMMISSAIRE

Dans l'exercice de sa charge, le commissaire respecte les valeurs et les attitudes conformes à l'esprit de son engagement pris lors de son assermentation, ainsi plus particulièrement :

- 6.1 Le commissaire exerce sa fonction dans le respect des chartes, des lois et règlements et des politiques établies.
- 6.2 Le commissaire fait preuve de loyauté et de respect des orientations, des priorités, des politiques, des décisions et des règlements établis par le conseil.
- 6.3 Le commissaire doit avoir un comportement digne et compatible avec ses fonctions pour, ainsi, protéger la crédibilité de la Commission scolaire.
- 6.4 Le commissaire doit faire preuve de discrétion et conserver pour lui seul tout renseignement et information obtenus dans l'exercice de ses fonctions ou par son privilège de proximité avec la clientèle et le personnel de la Commission scolaire. Sans être limitatifs, voici quelques exemples d'information ou de renseignements visés par le présent alinéa :
  - Les discussions sur des négociations en cours;
  - Les négociations avec les fournisseurs;
  - La vie privée du personnel, des élèves, de leur famille, ainsi que des membres du conseil des commissaires dans le respect de la protection des renseignements personnels;
  - La sélection du personnel;
  - Les mesures disciplinaires;
  - Les documents en cours d'élaboration par la Commission scolaire et identifiés « confidentiel » ou « document de travail »;

- Les documents des autres organismes publics et qui ne sont pas encore divulgués par ces derniers;
- Toute information pour laquelle le conseil des commissaires, le comité exécutif ou un groupe de travail a convenu d'un huis clos ou d'une non-diffusion.

- 6.5 Le commissaire fait preuve de sérieux et de rigueur dans ses analyses et dans les jugements qu'il porte.
- 6.6 Le commissaire n'exerce pas seul sa fonction. Il fait partie d'un conseil composé de l'ensemble des commissaires et c'est dans un cadre de collégialité qu'il remplit son mandat.
- 6.7 Le commissaire fait preuve de respect et de courtoisie dans ses relations avec les autres membres du conseil et le personnel œuvrant dans l'organisation.
- 6.8 Le commissaire ne peut intervenir de son propre chef dans l'administration d'un établissement ou de la Commission scolaire.
- 6.9 Le commissaire ne peut intervenir de son propre chef dans le règlement d'une situation impliquant un élève ou un parent. Il se doit d'informer ces derniers du processus de traitement des litiges.
- 6.10 Le commissaire exerce ses fonctions avec honnêteté, loyauté et dans le meilleur intérêt de la Commission scolaire et de la population qu'elle dessert.
- 6.11 Le commissaire peut manifester son désaccord avec une décision prise par le conseil sans aller à l'encontre de ses obligations légales, sans discréditer les membres du conseil et la Commission scolaire et dans le respect de son code d'éthique.
- 6.12 Le commissaire assume son devoir de disponibilité et d'assiduité aux séances du conseil et aux activités auxquelles il a accepté de participer.

## 7.0 LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

### 7.1 Mesures de prévention : dénonciation d'intérêts

- 7.1.1 Constitue une situation de conflit d'intérêts au sens de l'article 175.4 de la Loi sur l'instruction publique, toute situation où le commissaire a un intérêt direct ou indirect, pécuniaire ou non, dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Commission scolaire.
- 7.1.2 La notion de conflit d'intérêts doit être interprétée dans son sens le plus large, de façon à inclure toute situation où le commissaire risque d'avoir à choisir entre son intérêt personnel, celui de ses proches ou celui d'une tierce partie avec laquelle il a des liens ou des intérêts et celui de la Commission scolaire.
- 7.1.3 Au moment de son entrée en fonction, le commissaire doit soumettre par écrit au directeur général une déclaration des intérêts détenus ou une déclaration des situations ou liens susceptibles de conflit d'intérêts. Au besoin, le commissaire procède lui-même à une mise à jour de sa déclaration, surtout lorsque survient un changement quant à sa dernière déclaration.
- 7.1.4 Lors des activités de représentation où la Commission scolaire défraie le coût de l'inscription, un commissaire délégué peut recevoir des marques d'hospitalité, de gratitude, gagner un prix de présence ou recevoir un cadeau de participation. Le commissaire peut conserver l'avantage reçu. Cependant, il a l'obligation d'informer le conseil par une déclaration écrite pour tout avantage dépassant la valeur de 100 \$.

### 7.2 Identification de situations de conflit d'intérêts

Le commissaire doit s'assurer d'éviter de se placer dans une situation de conflit d'intérêts ou d'apparence de conflit d'intérêt. Ceux-ci se regroupent en quatre (4) catégories :

- 7.2.1 Rapport avec l'argent
- 7.2.1.1 Accepter les avantages directs, cadeaux, marques de reconnaissance en lien avec un dossier traité par le conseil des commissaires.
- 7.2.1.2 Utiliser des biens de la Commission scolaire à des fins personnelles, sous réserve des politiques ou instructions existantes.
- 7.2.1.3 Participer à la décision de l'attribution d'un contrat entre la Commission scolaire et un organisme ou une entreprise dans laquelle le commissaire ou un membre de sa famille immédiate ou alliés possède un intérêt direct ou indirect.
- 7.2.2 Rapport avec l'information
- Utiliser délibérément des informations privilégiées obtenues dans le cadre de sa fonction de commissaire, à des fins personnelles, ou pour favoriser ou nuire à une tierce personne.
- 7.2.3 Rapport avec l'influence
- Utiliser son titre de commissaire pour obtenir directement ou indirectement un bénéfice pour lui-même ou une tierce personne avec laquelle il est lié (trafic d'influence).
- 7.2.4 Rapport avec le pouvoir
- 7.2.4.1 Utiliser un discours pouvant porter atteinte à la crédibilité et la réputation de la Commission scolaire.
- 7.2.4.2 Avoir un comportement pouvant porter atteinte à la crédibilité et la réputation du conseil des commissaires.

## 8.0 MÉCANISME D'APPLICATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

### 8.1 Plainte

Toute personne peut porter plainte contre un commissaire pour un manquement aux règles d'éthique et de déontologie qui régissent sa fonction. La plainte est adressée au secrétaire général. Elle doit être faite par écrit, signée et exposer les faits justifiant la plainte. Le secrétaire général doit l'acheminer au commissaire à l'éthique et à la déontologie.

### 8.2 Désignation d'un commissaire à l'éthique et à la déontologie

- 8.2.1 Considérant qu'en vertu de l'article 175.1 de la LIP aucune personne du conseil des commissaires ou du personnel régulier de la commission scolaire ne peut agir afin de déterminer s'il y a eu contravention au code d'éthique ni imposer une sanction.
- 8.2.2 Le conseil des commissaires nomme, par résolution, une personne extérieure à l'organisation présentant les compétences recherchées pour traiter les plaintes.
- 8.2.3 Le conseil des commissaires nomme, par résolution, un substitut au commissaire à l'éthique, qui remplace ce dernier en cas d'absence ou d'empêchement.

### 8.3 Durée du mandat

Le commissaire à l'éthique et à la déontologie et son substitut sont nommés pour la durée du mandat du conseil. Ils demeurent toutefois en fonction jusqu'à la nomination du nouveau commissaire à l'éthique et à la déontologie par un nouveau conseil des commissaires élu selon la Loi sur les élections scolaires.

### 8.4 Mandat

Le mandat du commissaire à l'éthique et à la déontologie est de :

Recevoir la plainte transmise;

Déterminer la recevabilité de la plainte;

Faire enquête;

Déterminer s'il y a eu contravention au présent code;

Imposer une sanction selon les limites établies;

Le cas échéant, fait une recommandation au conseil afin d'entreprendre des procédures judiciaires en déclaration d'incapacité du commissaire (Loi sur les élections scolaires);

Produire un rapport annuel.

## 9.0 TRAITEMENT DES PLAINTES

### 9.1 Plainte transmis

Les situations ou les allégations analysées par le commissaire à l'éthique et à la déontologie proviennent de plaintes reçues par le service du secrétariat général. Ces documents doivent être signés et datés par leurs auteurs.

### 9.2 Recevabilité de la plainte

Le commissaire à l'éthique et à la déontologie décide de la recevabilité de la plainte. Toute plainte jugée frivole, abusive, vexatoire ou manifestement mal fondée peut être rejetée à cette étape. Si le commissaire à l'éthique et à la déontologie juge que le commissaire n'a pas dérogé aux responsabilités et devoirs du code d'éthique et de déontologie, il avise par écrit le plaignant et le commissaire visé par la plainte de sa décision.

### 9.3 Faire enquête

- 9.3.1 Si la plainte est jugée recevable le commissaire à l'éthique et à la déontologie procède à une enquête dans les trente (30) jours suivant sa décision sur la recevabilité.
- 9.3.2 Le commissaire à l'éthique et à la déontologie invite le commissaire visé par la plainte à lui fournir ses observations, par écrit, et si ce dernier le demande, il pourra être entendu à ce sujet.
- 9.3.3 Le commissaire à l'éthique et à la déontologie peut également recueillir les observations de toute personne, s'il le juge opportun.

### 9.4 Déterminer s'il y a eu contravention au présent code

- 9.4.1 À la suite de son enquête, le commissaire à l'éthique et à la déontologie décide s'il y a ou non contravention au présent code.
- 9.4.2 La décision est communiquée par écrit au commissaire visé par la plainte, au plaignant et au secrétaire général.

### 9.5 Imposer une sanction selon les limites établies

- 9.5.1 Sur conclusion que le commissaire a contrevenu au présent code d'éthique et de déontologie, le commissaire à l'éthique et à la déontologie peut lui imposer une sanction. La décision est finale et sans appel.
- 9.5.2 Pour le choix de la sanction, le commissaire à l'éthique et à la déontologie tient notamment compte de la gravité



du manquement et du caractère répétitif des manquements au présent code. Les sanctions peuvent être :

- Un avertissement écrit;
- Un blâme écrit;
- Une suspension définitive ou temporaire de sa participation à des comités de travail.

9.5.3 Cependant, une suspension du droit de participer aux réunions du conseil des commissaires ou du comité exécutif, ou une coupure de traitement ne relève pas de ses compétences.

#### **9.6 Recommandation au conseil**

9.6.1 Si le commissaire à l'éthique et à la déontologie est d'avis, à la suite de son enquête, qu'un commissaire a commis une malversation, un abus de confiance ou une autre inconduite grave, il doit informer le commissaire visé par la plainte des manquements reprochés ainsi que des sanctions qui peuvent lui être imposées en vertu du présent code.

9.6.2 Le commissaire à l'éthique et à la déontologie doit fournir les informations pertinentes au conseil des commissaires en huis clos.

9.6.3 Le commissaire à l'éthique et à la déontologie ne peut toutefois transmettre la plainte écrite ni révéler l'identité du plaignant sauf avec l'autorisation de ce dernier.

9.6.4 Le conseil des commissaires peut alors décider de déposer, au nom de la commission scolaire, une action en inhabilité contre le commissaire, conformément à l'article 308 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

9.7 Rapport annuel du commissaire aux plaintes

9.7.1 À la fin de chaque année scolaire, le commissaire à l'éthique et à la déontologie dépose un rapport écrit au conseil des commissaires.

9.7.2 Le rapport doit faire état :

- du nombre de plaintes transmises,
- du nombre de plaintes recevables,
- du nombre d'enquête;
- du nombre de manquements;
- des sanctions qui ont été imposées;
- ne doit pas révéler l'identité des plaignants et des commissaires visés.

#### **10.0 ACCESSIBILITÉ**

10.1 La Commission scolaire doit rendre le « Code d'éthique et de déontologie » accessible au public en le publiant sur son site internet (web).

10.2 Le rapport annuel de la Commission scolaire doit obligatoirement faire état du nombre de cas traités et de leur suivi, des manquements constatés au cours de l'année par le commissaire à l'éthique et à la déontologie de déterminer s'il y a eu contravention, des décisions et des sanctions imposées par l'autorité compétente ainsi que du nom des commissaires déçus de leur charge par un tribunal au cours de l'année.

10.3 Le « Code d'éthique et de déontologie » des commissaires est aussi accessible au secrétariat général de la Commission scolaire.

#### **11.0 CONSERVATION DES DOCUMENTS**

Tous les dossiers de plainte traités par le commissaire à l'éthique et à la déontologie sont conservés par le secrétaire général, conformément au calendrier de conservation adopté par le conseil des commissaires.

#### **12.0 ENTRÉE EN VIGUEUR**

12.1 Le présent règlement, adopté par le conseil des commissaires par sa résolution CC-085-08-09, abroge et remplace le règlement antérieur (RCP-002, adopté le 21 janvier 1998 par la résolution CP-06-98).

12.2 Le présent règlement entre en vigueur le jour de la publication d'un avis public de sa mise en vigueur et le jour d'entrée en fonction du commissaire à l'éthique, soit le 27 octobre 2009.



Commission scolaire  
de l'Or-et-des-Bois

Une production du service des communications  
de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois  
Le masculin est utilisé sans aucune discrimination  
et uniquement dans le but d'alléger le texte.

[www.csob.qc.ca](http://www.csob.qc.ca)

Dépôt légal- Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2012  
Dépôt légal- Bibliothèque et archives nationales du Canada, 2012

ISBN - 978-2-922328-12-7



100 % Ce papier est composé à 100 % de fibres postconsommation.